

Ensemble Paysager Minier Remarquable de

Billy-Montigny · Drocourt · Hénin- Beaumont · Méricourt · Rouvroy



*Qualification et protection des paysages remarquables
du bassin minier Nord - Pas de Calais*

Étude commandée par la Mission Bassin Minier
Réalisée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Pas-de-Calais
et le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement de la Chaîne des Terrils
AOUT 2009

p.5 *Contexte géographique*

p.6 *Contexte historique*

p.9 *1. Evolution du Paysage de l'EPMR*

p.9 **Le paysage avant l'exploitation minière - Milieu du XVIIIème siècle**

p.10 **Les prémices de la mine - XIXème siècle**

p.12 **Entre les deux-guerres, le confortement de l'installation**

p.14 **L'héritage final des compagnies et le point de départ de la nationalisation - milieu du XXème siècle**

p.16 **L'apogée avant la récession, la dernière expansion - 1960-1970**

p.18 **Du déclin à la reconversion - 1970-2008**

p.20 **Synthèse : principales évolutions, apports en éléments bâtis/paysagers, éléments de permanence dans le paysage actuel**

p.22 *2. L'identité minière dans le paysage actuel*

p.22 **2.1 Occupation du sol**

p.23 **2.2 Structures paysagères**

p.24 **2.3 Eléments d'intérêt patrimonial**

p.40 **2.4 Perceptions**

p.47 *3. Synthèse*

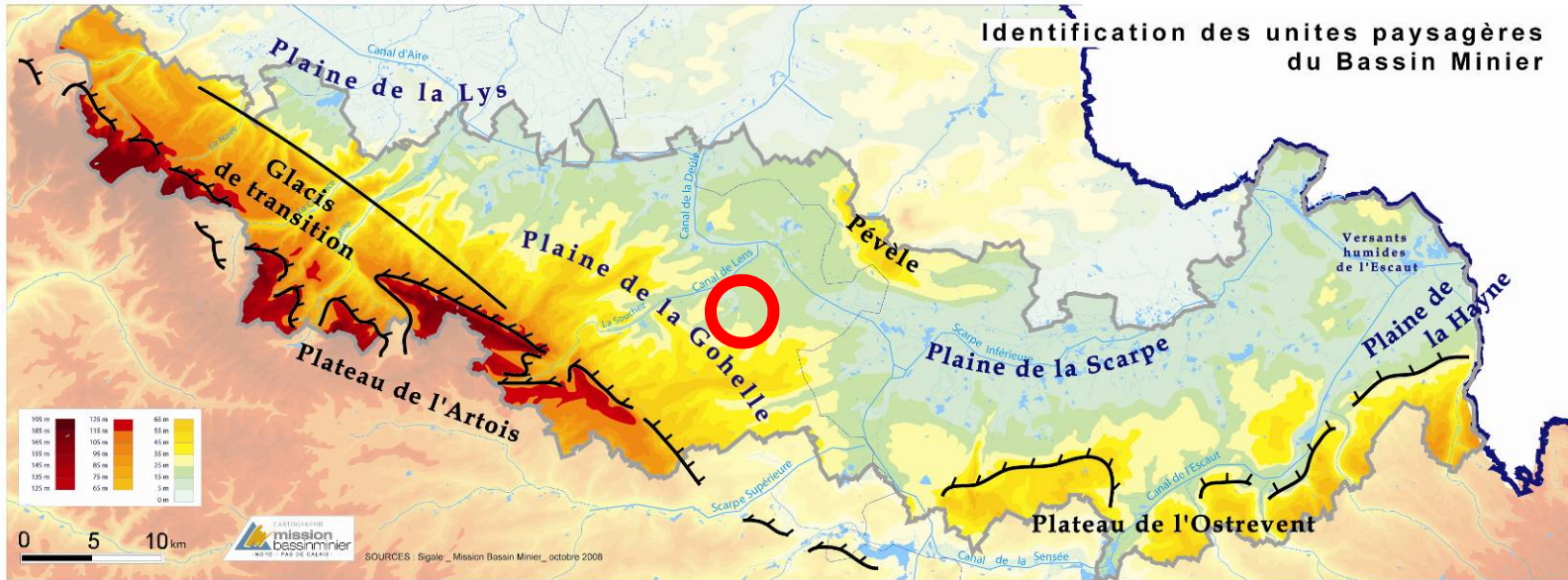
p.47 **3.1 Limites**

p.47 **3.2 Caractéristiques principales de l'EPMR**

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy

Contexte géographique

Le socle



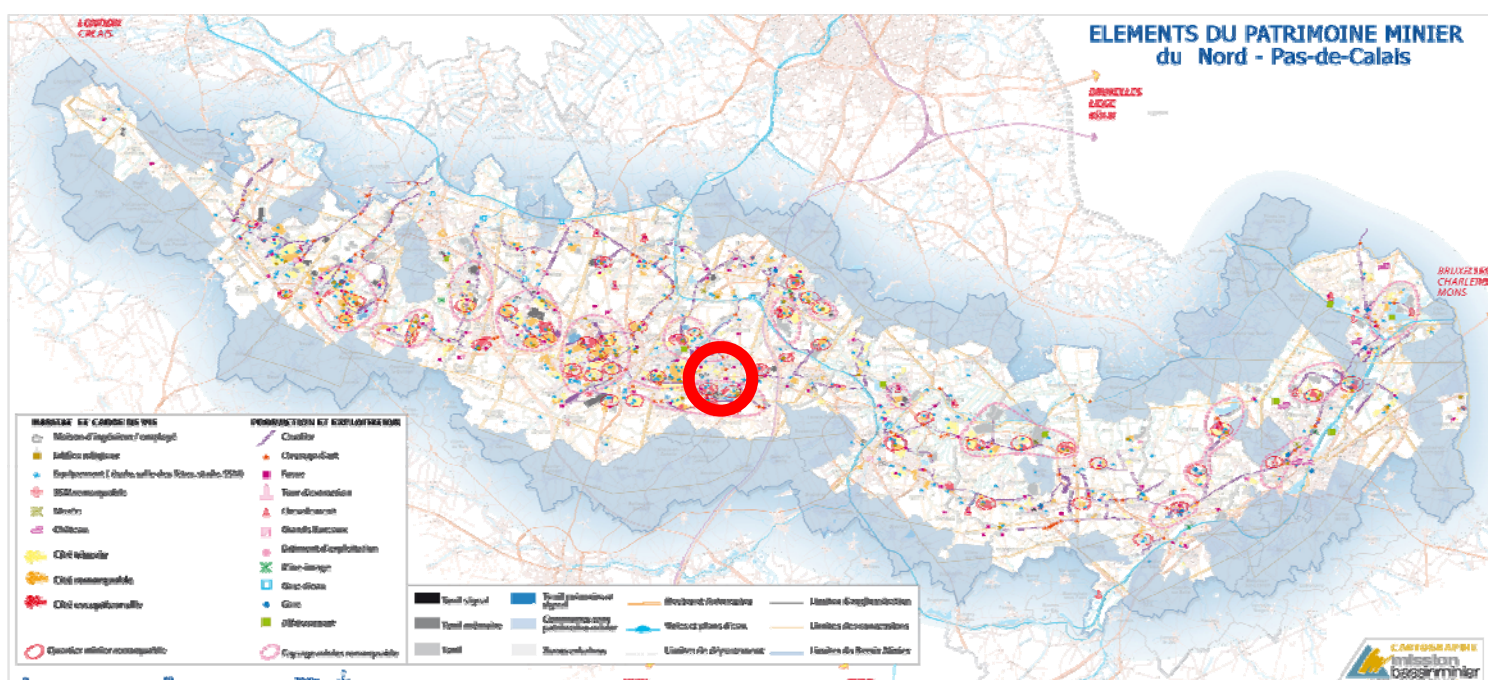
L'Ensemble Paysager Minier Remarquable (EPMR) de Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy se situe à l'interface de la plaine de la Scarpe et de la plaine de la Gohelle, une situation géographique sur laquelle le relief et l'occupation du sol, viennent créer une diversité dans les paysages.

16 grands paysages



L'Ensemble Paysager Minier Remarquable (EPMR) de Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy s'étend à la fois sur le grand paysage du « cœur urbain de la Gohelle » et de la « plaine cultivée de la Gohelle » une zone de transition marquée par la présence de paysages très urbains au nord, qui semblent s'aérer en allant vers le Sud et s'ouvrir enfin vers une plaine agricole ouverte.

15 ensembles paysagers miniers remarquables



Les EPMR sont déterminés d'après leur concentration en éléments hérités de l'activité minière. de Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy se situant en milieu très urbain, il est intéressant de noter comment le minier et le non-minier s'organisent pour finalement créer une masse urbaine presque homogène. Cet EPMR est aussi marqué par son caractère agricole, puisque de nombreuses poches cultivées persistent dans le tissu urbain, venant créer d'importantes respirations.



Contexte Historique

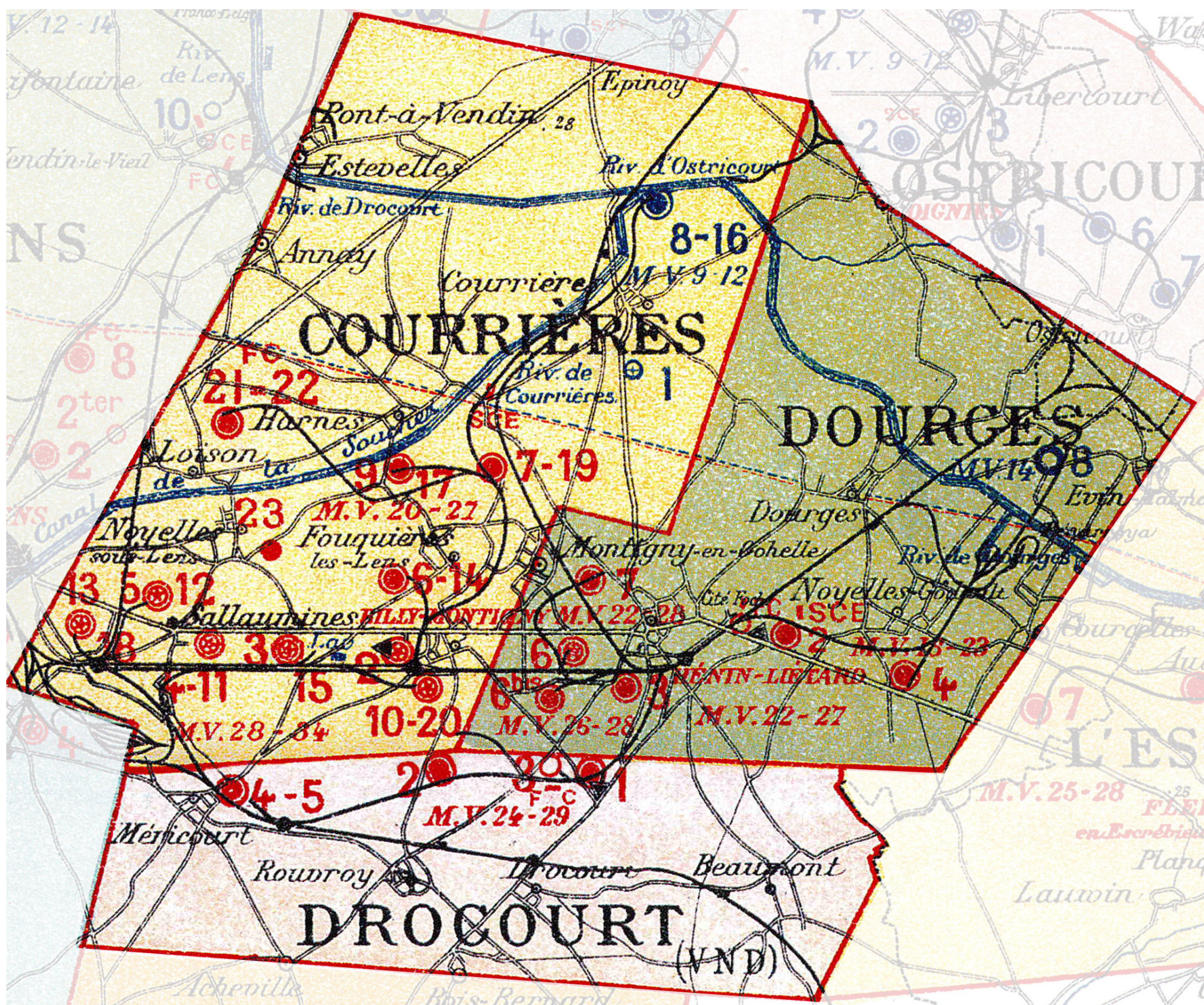
Les concessions de Drocourt, Dourges et Courrières à travers leur évolution

L'installation minière :

La concession de Courrières a été fondée par des investisseurs du Nord notamment par les mines de Douchy, incarnées par la famille Mathieu et la société Bigo. En 1849, un sondage fructueux est entrepris à Courrières, c'est le début de l'expansion pour les mines du Pas-de-Calais, Courrières dispose par décret du 5 août 1852 d'une concession de 4597 ha puis d'extension de 720 ha et 142 ha respectivement en 1854 et 1874.

La concession de Dourges a été fondée par Henriette Declercq et l'ingénieur Muloz en 1852 par décret du 5 août 1852, au départ un simple forage dans le but de trouver de l'eau a été entrepris en 1841 à Oignies. Ces travaux ont démontré la continuité du gisement houiller du Nord. Dès 1846 les forages se poursuivent sur Dourges et Hénin, appuyée par les compagnies d'Anzin et Vicoigne, les succès de 1854 vont entraîner la création de la compagnie des mines de Dourges en 1855 sur 3787 ha.

La concession de Drocourt a été initiée dès 1873 par des entrepreneurs du nord et de Belgique sous le nom de société de recherches de Vimy et du midi de Courrières. Les sondages positifs de 1877 réalisés sur Méricourt et Drocourt vont motivés la société à demander une concession de 2544 ha en 1878. Ce n'est que par décret du 13 mars 1925, que la compagnie de Vicoigne-Noeux a absorbé Drocourt.



Contexte Historique

Les concessions de Drocourt, Dourges et Courrières à travers leur évolution

Les travaux miniers du secteur :

Mines de Courrières :

Fosse 2 : creusement en 1854 (Auguste Lavaurs) comprenant 1 puits creusé sur la commune de Billy-Montigny.

Fosse 3/15 : creusement en 1858 (Charles Boca) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Méricourt.

Fosse 10/20 : creusement en 1899 (Schneider-Landrieu) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Billy-Montigny.

Fosse 6/14 : creusement en 1875 (Alfred Dupont) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Fouquières lez Lens.

Fosse 23 : creusement en 1928 (Thellier) comprenant 1 puits creusé sur la commune de Noyelles.

Mines de Dourges :

Fosse 3-3bis : creusement en 1858 (Mulot) comprenant 2 puits creusés sur la commune d'Hénin-Liétard.

Fosse 6 : creusement en 1885 (Tonkin) comprenant 1 puits creusé sur la commune d'Hénin-Liétard.

Fosse 6bis : creusement en 1906 (Darcy) comprenant 1 puits creusé sur la commune d'Hénin-Liétard.

Fosse 7-7 bis : creusement en 1894 (Boisgelin) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Montigny.

Mines de Drocourt :

Fosse 1 : creusement en 1879 (La Parisienne) comprenant 1 puits creusé sur la commune d'Hénin-Liétard.

Fosse 2 : creusement en 1891 (Nouméa) comprenant 1 puits creusé sur la commune de Rouvroy.

Fosse 3 : creusement en 1895 (Congo) comprenant 1 puits creusé sur la commune d'Hénin-Liétard.

Fosse 4/5 : creusement en 1905 (Maroc) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Méricourt.

Les réseaux de transports :

Dès 1857, la compagnie de Courrières demande l'autorisation d'un chemin de fer jusqu'au futur canal de la Souchez où un vaste port d'embarquement est établi sur les communes de Harnes et Courrières. Ce canal long de 3,5 km a été creusé en 1861. Les mines de Dourges et Drocourt auront respectivement leur rivage sur les communes de Noyelles-Godault et Pont-à-Vendin. Tous ces rivages sont embranchés sur la Haute Deûle. Les mines de Dourges comprennent 7,5 km de vois ferrées, la compagnie des mines de Drocourt en possède 5 vers 1920.

La valorisation du charbon :

Dans les années 1930, les mines de Dourges possèdent 2 lavoirs, 3 batteries de 130 fours à Coke, une usine à goudrons, une usine à boulets, Vers 1920, les mines de Drocourt construisent un lavoir et 75 fours à coke. Elle possède encore 6 installations de lavoirs, Une grande centrale thermique à charbon.

L'urbanisme minier :

La Compagnie de Courrières occupent dès 1903 8500 mineurs; un hameau et une paroisse est créé autour de la fosse 3 dès 1880, écoles, église, ouvroir et bibliothèque sont construits.

En 1923, la Compagnie de Drocourt comprend un effectif de 2700 mineurs travaillant sur les communes de Rouvroy et Drocourt où les corons viendront former des quartiers hors des bourgs villageois. Au début du 20^e siècle, la Compagnie de Dourges construira les premières cités jardins de bassin minier dont celles situées au sud de la ville d'Hénin-Liétard, les cités Promper et Darcy sont les plus emblématiques.

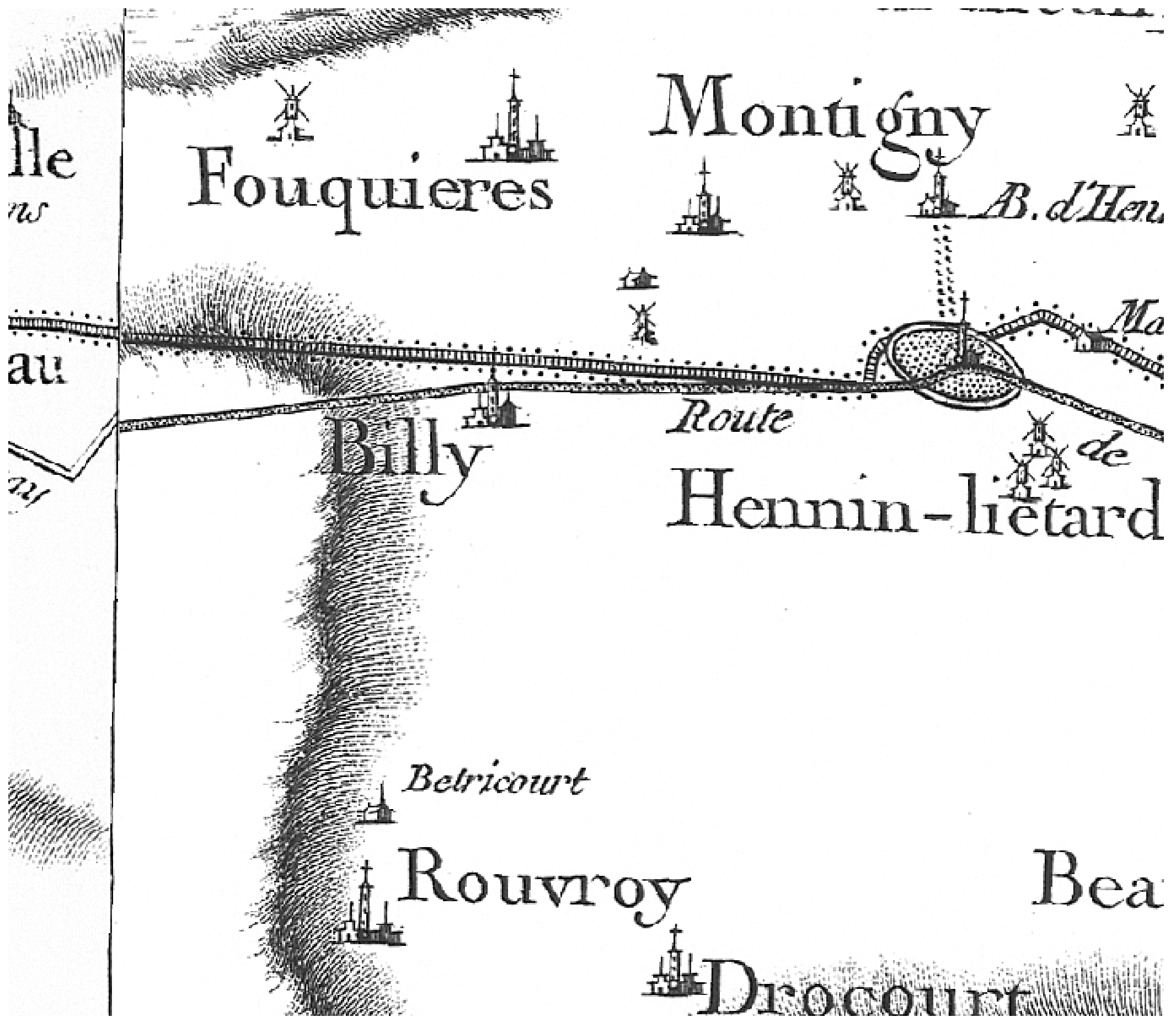
Le choix de l'EPMR :

Les communes choisies ne reprennent pas l'intégrité du périmètre des compagnies citées, Le secteur en question a la particularité d'être à la convergence de 3 concessions. Cette zone minière à l'instar de Lens, est dotée d'un urbanisme minier intercommunal de grande ampleur. La Grande Guerre n'est venue qu'altérer en partie le secteur, la ligne Hindenburg était située sur la commune de Drocourt. La reconstruction de l'après guerre qui s'est faite dans des délais relativement court, a conservé la trame urbaine. De nos jours, cet héritage foncier marque toujours le territoire. Les quartiers miniers jouxtent de nombreux terrils. Avec la création du parc naturel urbain des Cokes de Drocourt, le sud de l'agglomération Héninoise se dotera d'un équipement environnemental d'importance régionale, d'une reconversion économique relevant du secteur secondaire et commercial, l'agglomération d'Hénin-Carvin se tourne aussi vers un développement des activités environnementales.

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Le paysage avant l'exploitation minière - Milieu du XVIIIème siècle

Source : Carte de Cassini, IGN



La carte de Cassini ne représente, avec une précision relative, que les principaux axes de communication, les établissements humains et l'hydrographie. Elle nous renseigne néanmoins sur la structure et la composition générale du territoire, que l'on peut imaginer ici très ouvert et peu urbanisé.

Au milieu du XVIIIème siècle, les noyaux Fouquières, Montigny, Billy, Rouvroy et Drocourt sont établis, Hénin-Liétard se démarque de part son échelle plus importante. Cette ville est le carrefour stratégique de l'EPMR à l'époque, une route d'importance nationale y passe (actuelle N43), la ville est entourée d'éléments divers, notamment une abbaye au Nord, et plusieurs moulins sur toute sa périphérie.

Au Nord, la vallée de la Souchez se dessine, aucun autre élément paysager (boisement, courant) est représenté.

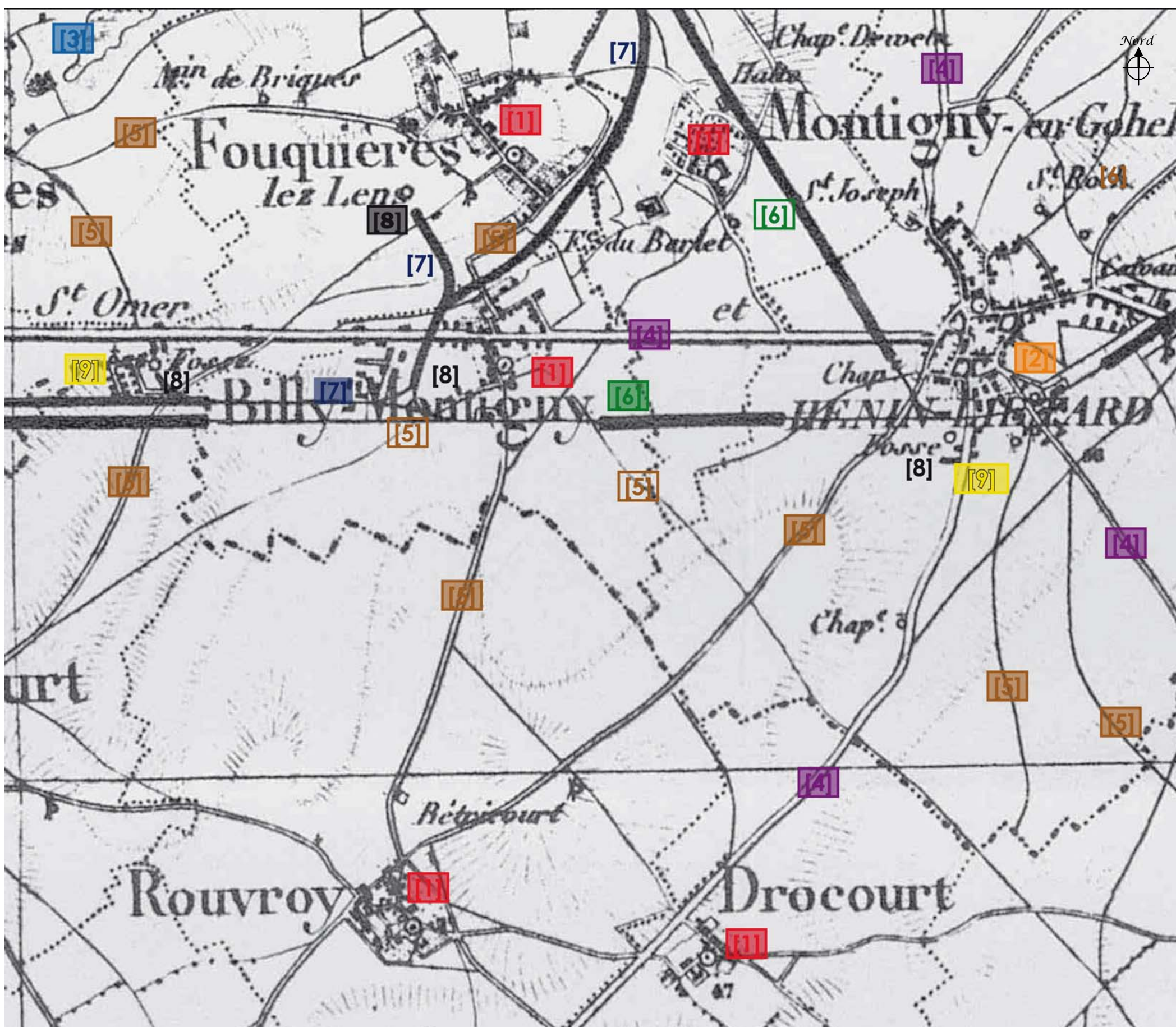
Un paysage très rural, dans lequel Hénin-Liétard est déjà une ville centrale et importante, connecté au territoire environnant par un axe majeur Est-Ouest.

Ensemble Paysager Minier Remarquable de
Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Les prémices de la mine - XIXème siècle

Source : archives IGN, Carte d'Etat major de 1883 dressée sur un fond de 1837



1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la Carte de 1883

Les prémices du paysage minier :

La carte montre des noyaux villageois que sont Montigny, Billy, Fouquières, Noyelles, Drocourt [1]. Une ville d'importance moyenne compose le territoire, il s'agit d'Hénin-Liétard [2]. En frange nord, la principale vallée est composée de la Souchez qui prend sa source sur les hauteurs du rebord du plateau artésien à Carency et Ablain St Nazaire, à cette époque le canal n'est pas creusé, mais il jouera un rôle déterminant pour le transport du charbon [3]. L'agriculture reste prédominante sur cette plaine de la Gohelle, moulins et chapelles ponctuent le territoire.

Un réseau d'axes primaires d'intérêt départemental future (CD 943) Béthune-Douai, (CD 919) Arras-Carvin, (CD 39) Vitry en Artois - Vermelles, etc... [4].

Une pléthore d'axes ruraux, de nos jours intégrés dans le domaine privé des communes ou autres, ces itinéraires datent probablement du Moyen-Âge, ils relient les villages de l'Artois, par la Gohelle en direction des rives de la Deûle. Les exemples sont assez nombreux, voici quelques itinéraires et chemins : Méricourt à Fouquières, Rouvroy à Hénin, Rouvroy à Fouquières etc ..., certaines sections de ces axes ont disparu ou déviées pour causes de projets urbains (cités minières, chemins de fer, grandes zones industrielles et commerciales, etc ... [5].

La compagnie du Nord construit la ligne dite des «Houillères» . Elle entrera en service en 1861, les mines de Courrières se connecteront en gare de Billy pôle ferroviaire qui prend de l'importance, dès 1884 la ligne d'Hénin à Don entrera en service elle desservira entre autres les villes de Harnes et Carvin [6].

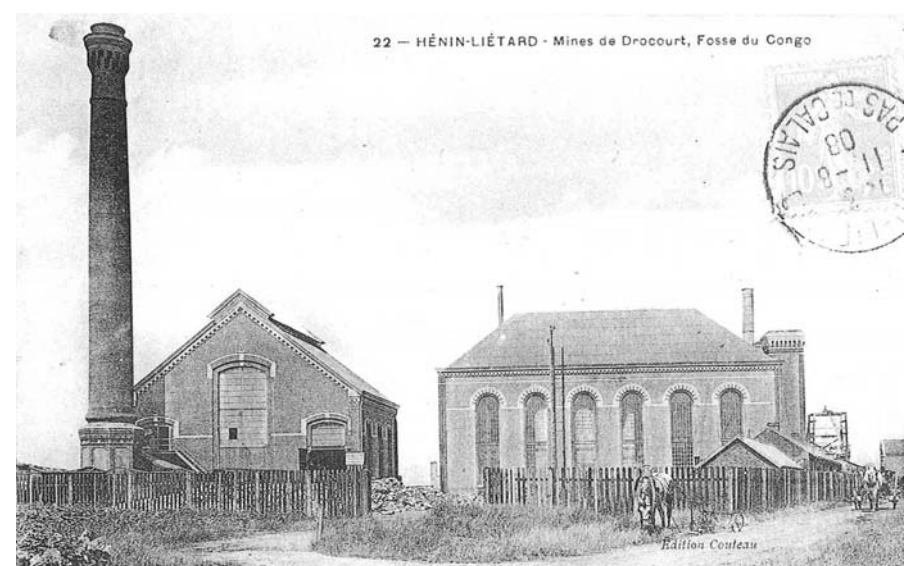
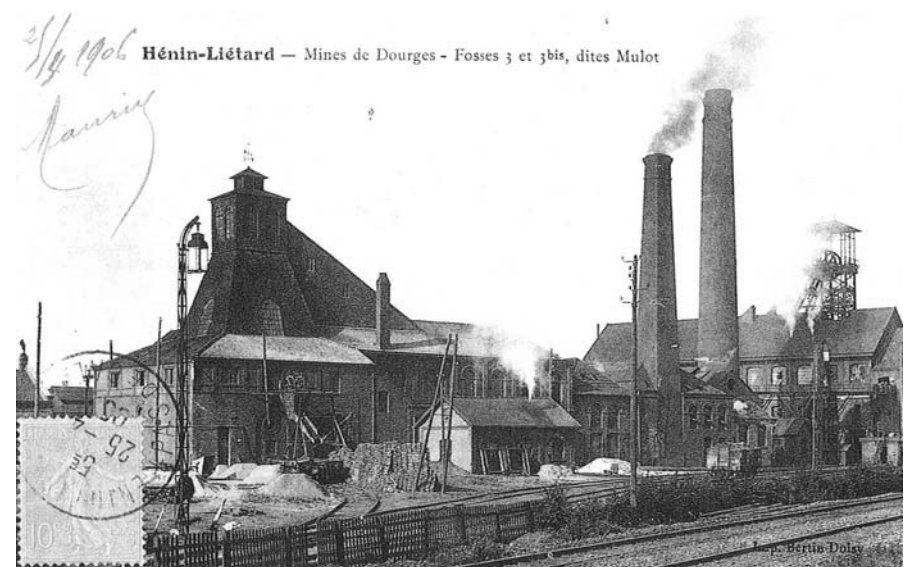
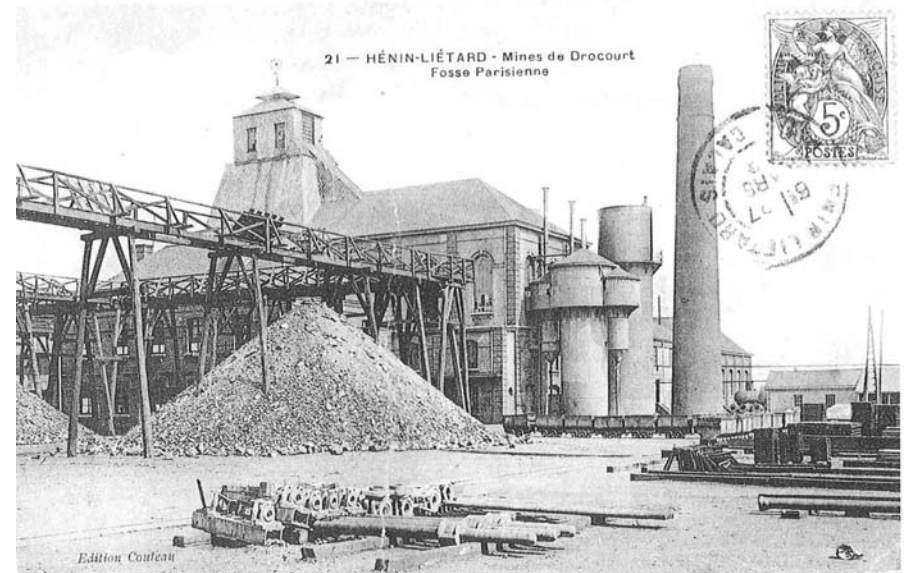
Le réseau ferré minier des mines de Courrières est restreint aux seules dessertes des fosses 2, 3, 4 et 6 [8] sur les communes de Fouquières, Méricourt et Billy, une autre branche expédie les produits houillers vers le rivage de Harnes [7]. Sur cette carte, les concessions de Dourges et Drocourt ne disposent pas encore de leur propre chemin de fer.

L'habitat minier (corons) apparaît : seules les cités de la fosse 3 de Courrières à Méricourt et le coron Mulot de la fosse 3 de Dourges à Hénin sont figurés. Les différentes composantes minières, c'est-à-dire l'outil de travail et l'habitat s'installent le long des axes importants à proximité des routes de Béthune à Douai et d'Arras à Carvin [9].

Aucun terroir de l'époque n'est figuré sur cette carte.

Éléments permanents :

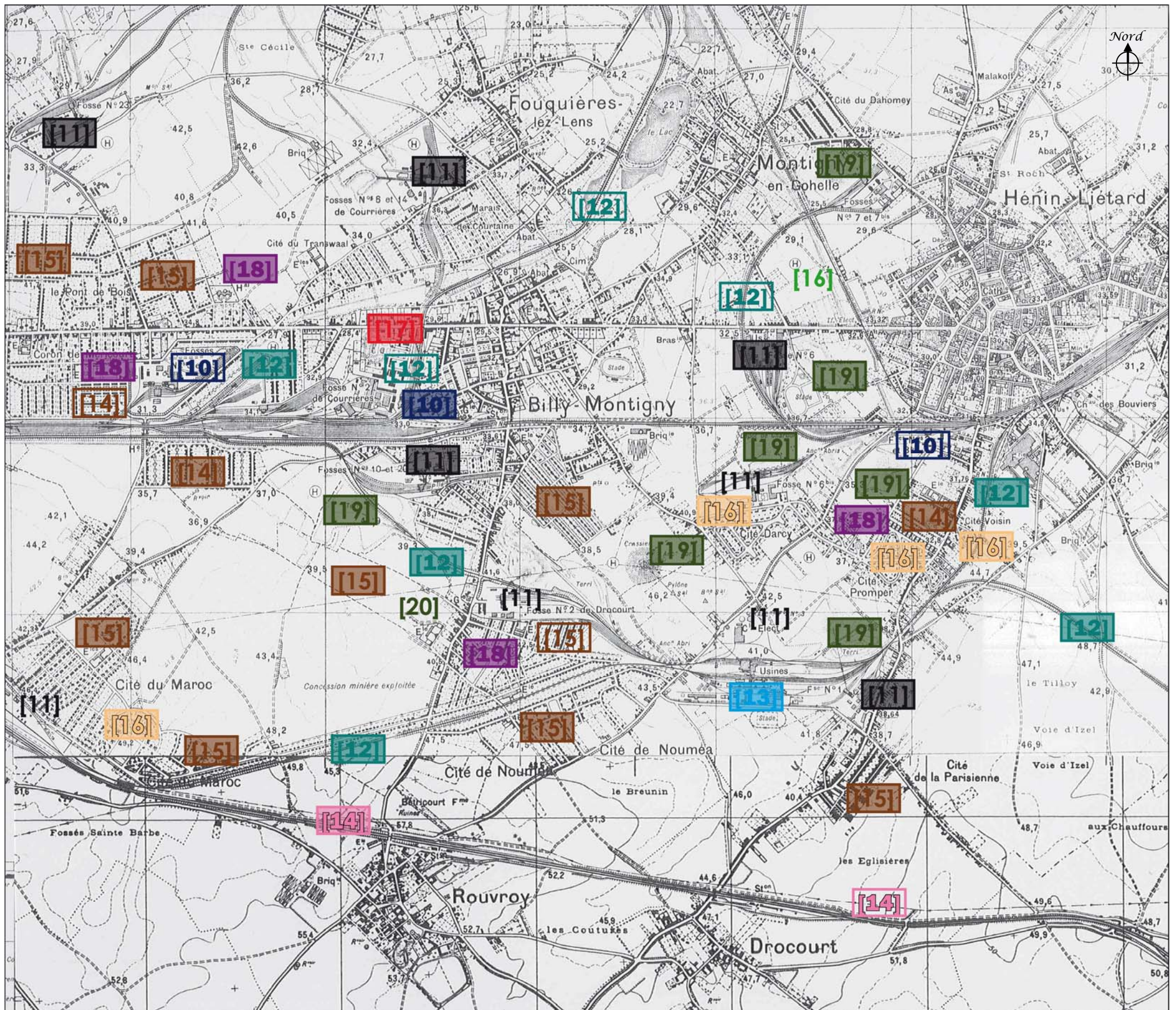
- 1 les noyaux villageois des communes concernées.
- 2 la ville d'Hénin-Liétard
- 3 la vallée de la Souchez
- 4 routes et chemins (communales, départementales).
- 5 les axes ruraux
- 6 les chemins de fer du nord (SNCF)
- 7 les chemins ferrés des mines (différentes compagnies), traces, voies vertes.
- 8 les fosses (quelques bâtiments).
- 9 les corons



1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Entre les deux-guerres, le confortement de l'installation

Source : archives IGN, Carte d'Etat-major de 1937



1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la Carte de 1937

Le confortement de l'installation :

L'expansion minière se poursuit, les fosses 2, 3, et 15 des mines de Courrières et du siège 3 de Dourges se développent [10], d'autres carreaux de mines (nouveaux sièges telles que les fosses 1, 2, 3, 4 et 5 de Drocourt, ou 6, 14 et 23 de Courrières) [11] apparaissent, certains puits de retour d'air se trouvent à plusieurs centaines de mètres de leur puits mère (6bis de Dourges Darcy) . Le réseau ferroviaire s'étoffe, il connectera les fosses vers la ligne des houillères en gare de Billy-Montigny, les mines de Drocourt auront leur rivage à Pont-à-Vendin, un embranchement spécifique en direction de Méricourt sera créé [12]. Les mines de Drocourt construiront l'une des plus grandes cokeries du bassin minier [13]. En 1901, les chemins de fer du Nord construiront l'une de leur dernière ligne (Lens-Corbehem) ayant vocation le délestage vers Douai et Arras [14].

Ces villes minières sont en plein essor, les cités pavillonnaires [15] (Nouméa, 10 de Courrières, Ste Barbe, etc...) et jardins remarquables (Darcy, Jean Promper, Armand Voisin) [16] (fosse 2) sont construites dès 1905 pour accueillir une main d'oeuvre locale et étrangère. Aux abords de ces cités ouvrières, s'installe l'élite des mines de la compagnie [17] autour des Grands Bureaux des mines de Courrières. Dans ce quartier, la coopérative, la salle des fêtes des mines, le jardin public, prennent place aux abords de la nationale 43. Dans ces grandes cités pavillonnaires et jardins, églises, dispensaires, ouvriers et écoles viennent structurer cet urbanisme [18].

Les masses schisteuses que sont les terrils sont enfin figurées [19], terrils plats pour les mines de Courrières et édification par téléphérique pour Drocourt.

Eléments permanents :

- [10] la fosse 2, 10 (bâtiments existants)
- [11] les fosses 1 de Drocourt, 10/20 de Courrières (quelques bâtiments ateliers, extraction).
- [12] les cavaliers (reconversion chemins, traces).
- [13] l'emprise de la cokerie de Drocourt (reconversion environnementale).
- [14] ligne Lens Corbehem
- [15] cités pavillonnaires
- [16] cités jardins
- [17] le quartier des Grands bureaux et ateliers centraux (grandes demeures, coopérative, salle des fêtes, jardin public).
- [18] équipements scolaires, chapelle, clinique.
- [19] les terrils (exploités, requalifiés ou en l'état).

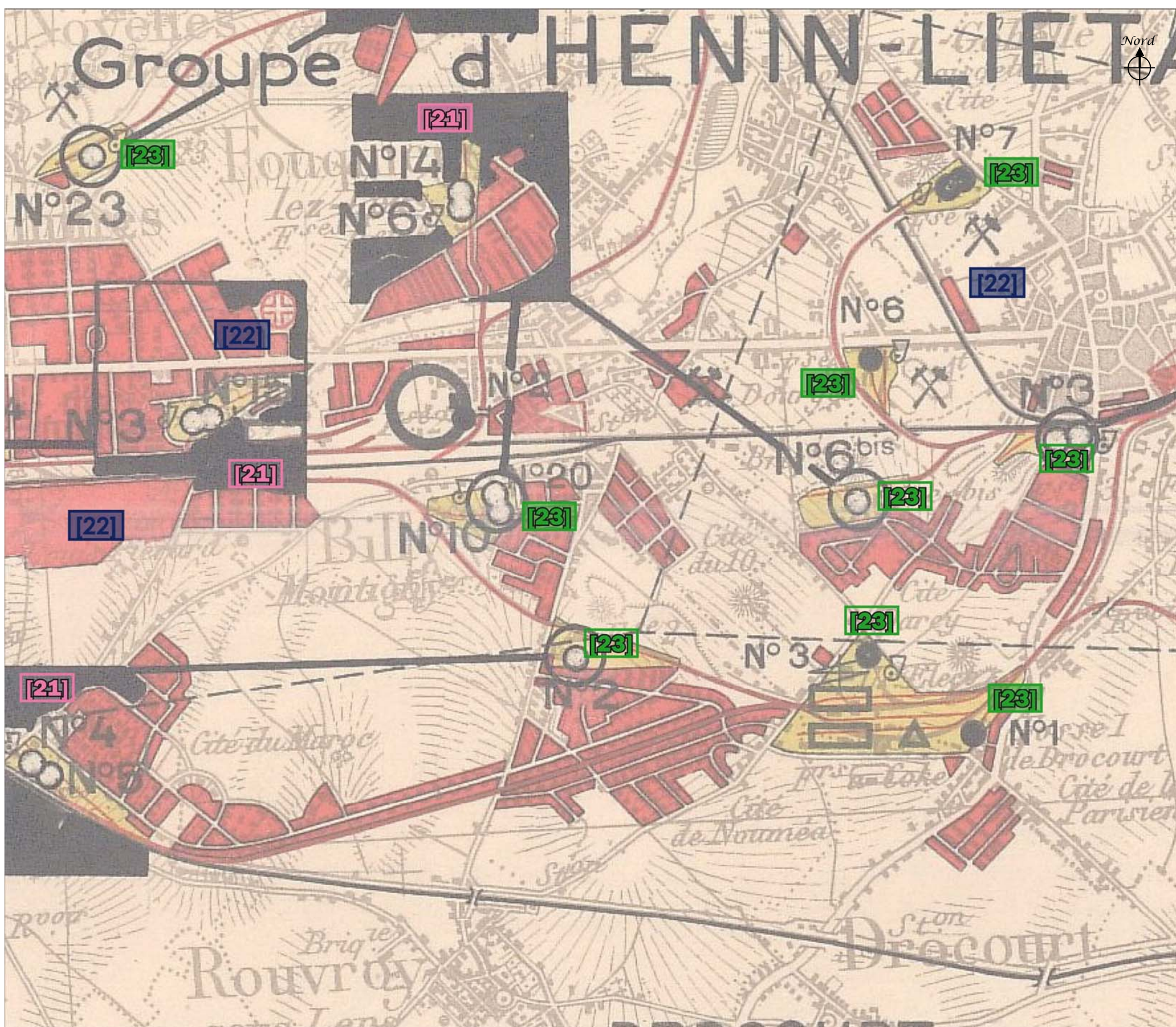


Ensemble Paysager Minier Remarquable de
Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

L'héritage final des compagnies et le point de départ de la nationalisation - milieu du XXème siècle

Source : carte de 1949 des Houillères du Bassin Minier Nord-Pas-de Calais



Ensemble Paysager Minier Remarquable de Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la Carte de 1949

La nationalisation :

La fin des années 40 marque le début de la bataille du charbon et la période de la nationalisation de l'après guerre. Certaines installations d'extractions seront modernisées (fosse 3/15 de Courrières à Méricourt, fosse 6/14 à Fouquières), fosse 4/5 sud de Drocourt à Méricourt [21] la constitution du groupe d'Hénin-Liétard va favoriser la fusion des sièges. De nouvelles cités accueilleront du personnel et leur famille sur Méricourt ou Fouquières, cité de l'Hôpital, cité de Méricourt construites à l'emplacement de parcelles agricoles [22].

L'ensemble des différents sièges d'extraction ne bénéficieront pas de modernisation telles les fosses 2 de Drocourt, 10/20, 23 de Courrières, serviront à l'aéragage et au personnel répondant aux sièges modernisés. Les fosses 1 et 3 de Drocourt, 2 de Courrières, 6 et 7 de Dourges arrêteront totalement leur activité charbonnière [23].



Éléments permanents :

[21] la fosse 6/14 (bâtiments du carreau de fosse etc.).

[22] les cités pavillonnaires, camus haut

[23] les sièges secondaires fosse 23 à Noyelles, fosse 10 à Billy (bâtiments du carreau etc.).

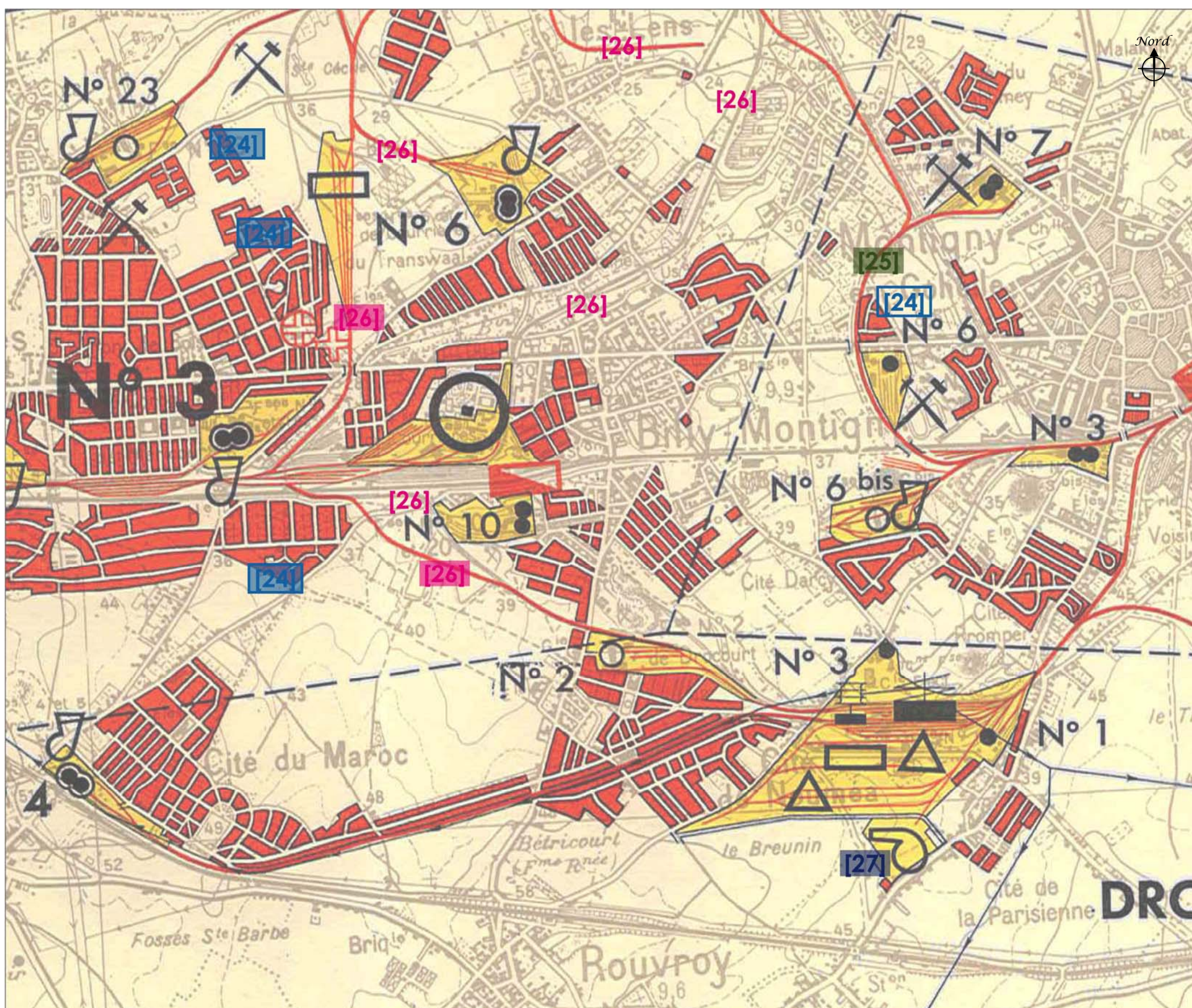


Ensemble Paysager Minier Remarquable de
Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

L'apogée avant la récession, la dernière expansion- 1960-1970

Source : carte de 1961 des Houillères du Bassin Minier Nord-Pas-de Calais



Ensemble Paysager Minier Remarquable de Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la Carte de 1961

La dernière expansion :

Le début de la décennie 60 marque l'apogée de la période de la nationalisation. Les extensions de cités se poursuivent.

Les cités-Camus haut et bas apparaissent à Noyelles, Fouquières, Méricourt ou Montigny [24].

Certaines sections du réseau ferré des mines se connectent avec celles du réseau SNCF à Montigny sur la ligne Hénin-Don [25]. A partir du milieu des années 1950, un réseau de déviation des HBNPC va se mettre en place [26], certains barreaux vont disparaître au profit de routes de désenclavement. L'industrie carbochimique se poursuit, une unité va s'installer au sud de la cokerie de Drocourt, Norbenzol qui profitera de gaz de la cokéfaction [27].

Eléments permanents :

[24] Les camus-bas et cités de pensionnés à Noyelles et Fouquières

[25] Trace et requalification de la ligne Hénin-Don

[26] Trace du réseau minier des années 1950

[27] Activité chimique Norbenzol (futur Cray Valley).



Vue aérienne de la cokerie de Drocourt 1964



Fosse 3/15 de Courrières



Cokerie de Drocourt

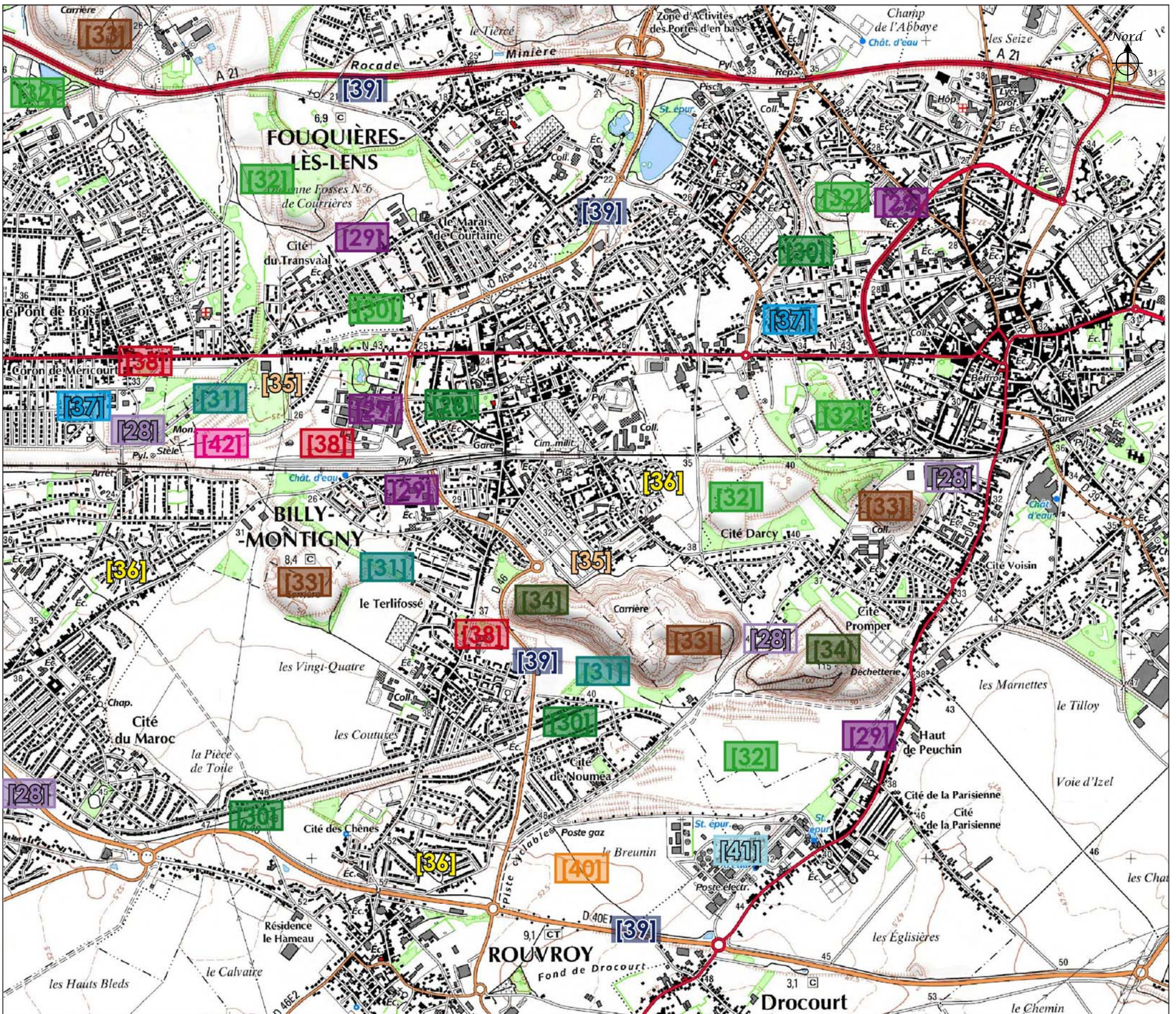


Fosse 3 ou mulot de Dourges 1950

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Du déclin à la reconversion - 1970-2008

Source : carte IGN au 1/25 000ème de 2008, extraite du site ppige.



1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la Carte de 2007

Du déclin à la reconversion :

La récession charbonnière entamée depuis 1960 et 1968 (liée respectivement aux plans Jeanneney et Bettencourt) se poursuit inéluctablement, les anciens charbonnages disparaissent partiellement ou totalement [28], d'autres sites sont reconvertis en zones industrielles, artisanales ou commerciales, ils réintègrent des bâtiments existants ou reconstruisent de nouvelles structures [29].

Par extension, la trame du réseau ferroviaire des mines tend à s'atténuer voir partiellement disparaître, néanmoins ces espaces sont réhabilités en chemins piétonniers, corridors biologiques, nouvelle voirie avec piste cyclable [30] ou laissés en l'état [31] en attente d'une future reconquête au profit d'une trame verte linéaire.

Les grandes friches industrielles, terrils en fin d'exploitation et autres délaissés ont été requalifiés en zone naturelle ou parc urbain et de loisirs, tel le Parc Naturel Urbain de l'ancienne cokerie de Drocourt [32]. Certains terrils sont en cours ou en fin d'exploitation et ne sont pas requalifiés [33]. A l'opposée, les terrils de Rouvroy ou Méricourt à l'aspect intègre dominant cet ensemble urbain [34].

Durant les trois dernières décennies, l'urbanisme minier a tendu à se resserrer et disparaître (baraquements, cités pavillonnaires), cités du 10 de Billy-Montigny, cité «coron de Souchez» ancienne rue Louis Piérard [35], au dépend d'un urbanisme résidentiel extensif prenant place hors des bourgs villageois et des cités minières [36].

Depuis le début des années 1990 et 2000 de nouvelles constructions réintègrent le foncier perdu des cités minières [37] ou carreau de fosse reconverti en ZAL [38].

Enfin, l'aspect reconversion est largement dominée par le désenclavement et la desserte élargie du secteur par les grands axes nationaux (autoroute A 21, CD 40E1, CD 46) ou pénétrantes pour desserte de zones d'activités et commerciales (CD 58) [39]. Ces axes contribuent à développer en périphérie de l'ancienne agglomération minière des zones commerciales et industrielles [40]. De nos jours, l'activité carbochimique de «Norbenzol» perdure sous le nom de Cray-Valley [41].

Sur le plan de la mémoire minière, le site du «chemin des rescapés» rappelle la douloureuse tragédie de la catastrophe des mines de la compagnie de Courrières en 1906 [42].

En conclusion, l'intérêt de cet «EPMR» est de démontrer que la morphologie urbaine demeure malgré les restructurations passées et futures. L'aspect reconversion urbaine, économique, et environnementale fait de ce grand pôle urbain, une entité en cœur d'agglomération. fait de ce pôle une entité urbaine remarquable par la diversité et la qualité architecturale de ses cités minières.

Éléments permanents :

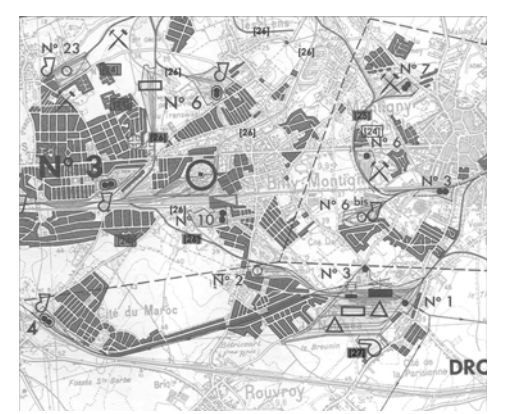
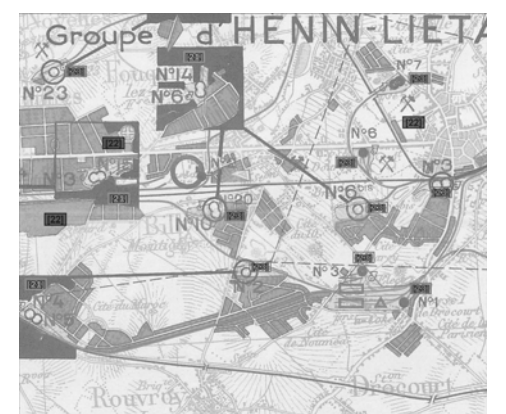
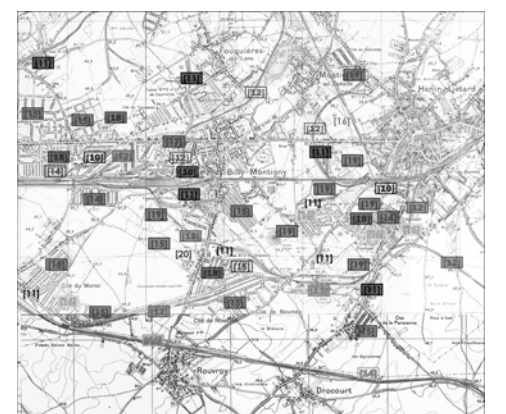
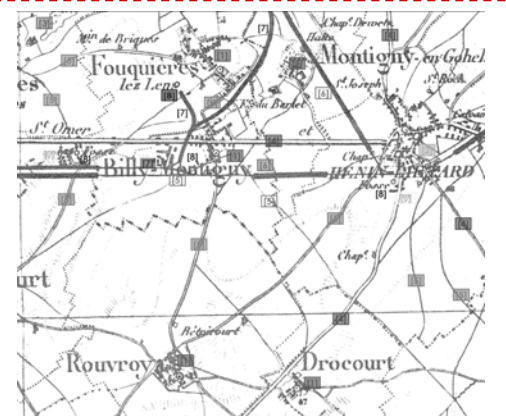
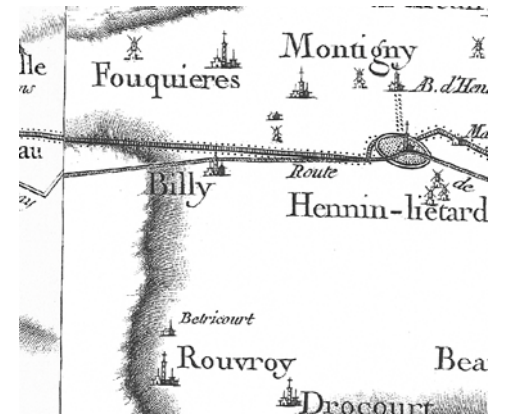
- [28] Les fosses (traces, requalification).
- [29] Les fosses et bâtiments (ré-usage des bâtiments, petits éléments commémoratifs).
- [30] Cavaliers requalifiés
- [31] Cavaliers en friche
- [32] Les friches minières requalifiées, parc urbain aménagé et réalisé sur friche minière.
- [33] Terril en cours et en fin d'exploitation sans requalification
- [34] Terril intègre
- [35] Traces de restructurations
- [36] Extension urbaine (lotissements)
- [37] Renouvellement urbain sur assises foncières des cités restructurées.
- [38] Zone commerciale, artisanale (ZAL) sur ancien site minier
- [39] Grand axe de désenclavement (rocade minière) A21, D 40E1, 46
- [40] Grandes zones industrielles et commerciales
- [41] Héritage carbochimique
- [42] Espace commémoratif



Parc des îles juin 2009

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Synthèse



Ensemble Paysager Minier Remarquable de Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Principales évolutions

Apports en éléments bâtis/paysagers

Éléments de permanence (dans le paysage actuel)

Jusqu'au XVIIIème siècle

- Paysage apparemment très ouvert
 - Noyaux villageois + hameaux
 - Hénin-Liétard ville principale
 - Un axe d'intérêt nationale traverse le territoire d'Est en Ouest
 - Points de repères : clochers, moulins
- Paysage très ouvert et très peu développé

- les noyaux villageois Fouquières, Montigny, Hénin-Liétard, Billy, Rouvroy et Drocourt
- routes
- Moulins à vent
- Chapelles
- Abbaye d'Hénin
- Vallée de la Souchez au Nord

- les noyaux villageois de Fouquières, Montigny, Hénin-Liétard, Billy, Rouvroy et Drocourt
- routes (dont N43)
- Églises
- La vallée de la Souchez

1854 début de l'exploitation sur l'EPMR

XVIIIème siècle (1883)

- Densification de l'urbanisation
 - Début de l'exploitation
 - Développement des infrastructures routières et ferroviaires
- Les noyaux villageois et hameaux prédominent ; La voie ferrée est la colonne vertébrale des premières installations minières

- Réseau de chemins ruraux
- Réseau de voie ferrée, ligne dite des « Houillères » en 1861, gare de Billy, tronçon vers le rivage de Harnes
- Fosses 2, 3, 4 et 6
- Corons, seuls figurent les cités de la fosse 3 de Courrières à Méricourt et le coron Mulot de la fosse 3 de Dourges
- Routes Béthune-Douai (CD943), Arras-Carvin (CD 919) Vitry en Artois Vermelles (CD39)...
- axes ruraux
- Habitations rurales dans les bourgs et dans la ville

- Urbanisation liée à l'activité minière (chevalements, fosses, cités, équipements) :
 - corons, cités
 - fosses quelques bâtiments
 - chemins ferrés des mines, cavaliers
- Routes N 43, départementales
- Réseau des chemins de fer du Nord (SNCF)

-----1ère Guerre Mondiale

Entre deux-Guerres (1937)

- Développement de l'activité minière, de nouvelles fosses apparaissent, des puits de retour aussi, les cités se multiplient.
 - Le réseau ferroviaire s'étoffe
 - De nouvelles unités de valorisation du charbon s'implantent.
 - Les terrils sont représentés
 - Points de repères : clochers, chevalements et terrils
- La structure urbaine et les infrastructures minières de l'EPMR sont en plein essor : la masse urbanisée se densifie

- Urbanisation liée à l'activité minière:
 - les fosses 2, 3 et 15 de Courrières, siège3 de Dourges, fosses 1, 2, 3, 4 et 5 de Drocourt 6, 14 et 23 de Courrières...
 - Ramification ferroviaire reliant les diverses fosses à la ligne des Houillères
 - La cokerie de Drocourt
 - cités pavillonnaires (Nouméa, 10 de Courrières, Ste Barbe, Darcy, Promper, Voisin, de la fosse 2
 - Grands Bureaux, Maisons d'ingénieurs et employés
 - Coopérative, salle des fêtes, jardin public aux abords de la N43
 - églises, dispensaires, ouvroirs, écoles des cités minières
 - les terrils plats pour les mines de Courrières, édifiés par téléphérique pour Drocourt

- Urbanisation liée à l'activité minière (chevalements, fosses, cités, équipements) :
 - les fosses 2, 10, 1 de Drocourt, 10/20 de Courrières (bâtiments ateliers, extraction pour certaines).
 - les cavaliers (reconversion en chemins, emprise)
 - emprise de la cokerie de Drocourt
 - cités pavillonnaires, cités jardins
 - quartier des grands bureaux et ateliers centraux
 - Grandes demeures
 - Jardin public des mines, salle des fêtes, coopérative
 - Equipement scolaire et religieux
 - Terrils (exploités, requalifiés ou en l'état)

Nationalisation (1949)

- Période marqué par le début de la bataille du charbon et la nationalisation
- Les extensions de cités se poursuivent sur les parcelles agricoles
- Apparition de camus
- Certaines fosses ferment ou servent à l'aérage

→ Pas d'évolution majeure dans le paysage de l'EPMR, les dents creuses se densifient, l'exploitation continue son essor

- Modernisation des fosses 3/15 de Courrières à Méricourt, fosse 6/14 à Fouquières, fosse 4/5 sud de Drocourt
- Nouvelles cités sur Méricourt et Fouquières (cité de l'Hôpital, cité de Méricourt)

- Fosse 6/14 (bâtiments du carreau de fosse).
- Cités pavillonnaires, camus hauts
- Les sièges secondaires fosse 23 à Noyelles, fosse 10 à Billy (bâtiments du carreau).

Dernière expansion (1961)

- Période qui marque l'apogée de la période de la nationalisation
 - L'urbanisme minier des camus se développe
 - Le réseau ferré des mines s'étend
 - Nouvelles implantation industrielles
- Pas d'évolution majeure dans le paysage de l'EPMR

- Cités camus haut et bas à Noyelles, Fouquières, Méricourt et Montigny
- Sections du réseau ferré des mines
- Disparition de barreaux au profit de voies de désenclavement
- Industrie carbochimique « Norbenzol » à coté de la cokerie de Drocourt

- Camus-bas de la cité de pensionnés à Noyelles et Fouquières
- Trace et requalification de la ligne Hénin-Don
- Trace du réseau minier des années 1950
- Activité chimique (Norbenzol) aujourd'hui Cray Valley

Arrêt de l'exploitation minière sur l'EPMR (1984)

Du déclin à la reconversion 1970-2008

- Disparitions partielles ou totales de anciens charbonnages
 - Reconversion des sites d'exploitation, économique, touristique, habitat, naturelle.
 - Disparition de foncier et développement d'un urbanisme résidentiel extensif
 - Développement du réseau routier et autoroutier
- Réutilisation du foncier minier pour le développement de nouvelles activités, notamment de loisirs, le territoire change au profit d'une banalisation du paysage

- Disparition de nombreux sites d'exploitation, partielles ou totale (tout les chevalements)
- Réseau de cavaliers en friche requalifié ou à l'abandon
- Disparition de la cokerie de Drocourt, création du Parc des îles
- Disparition des baraquements, corons (cité du 10 de Billy, coron de Souchez
- Développement de pavillons résidentiels
- A 21, CD 40 E1, CD 46, voiries de désertes pour zones commerciales et artisanales
- Développement des zones industrielles et commerciales
- Mémorial de la catastrophe de Courrières.

- Les fosses (traces et requalifications)
- Cavaliers requalifiés, en friche
- Friches minières requalifiés ou à l'abandon (cokerie de Drocourt, Chemin des rescapés, Lavoir de Fouquières).
- Terril intègre, en cours ou fin d'exploitation
- Extension urbaine
- Renouvellement urbain
- Axes de désenclavement (A 21, D 40 E 1, D 46)
- Zones industrielles et commerciales

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy

2. L'identité minière dans le paysage actuel

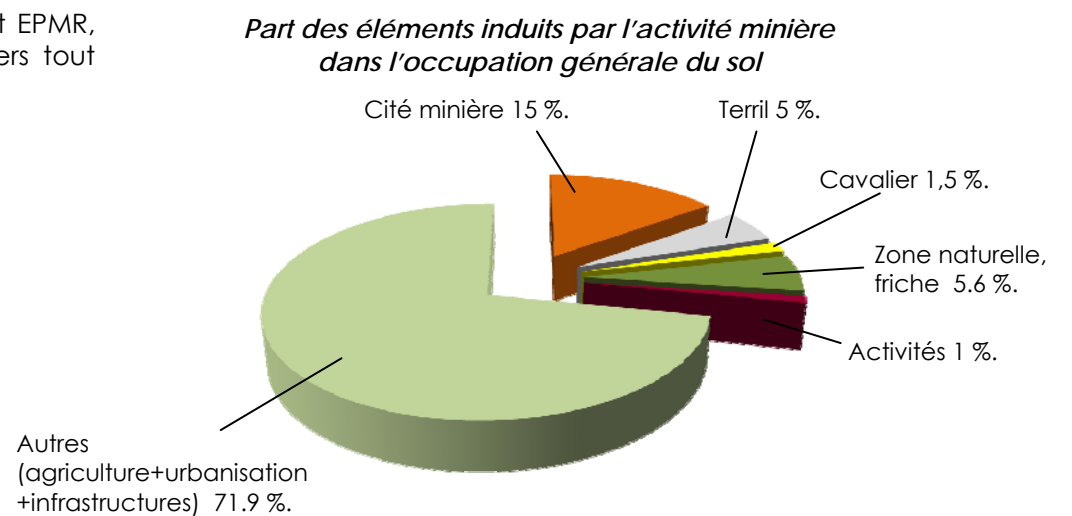
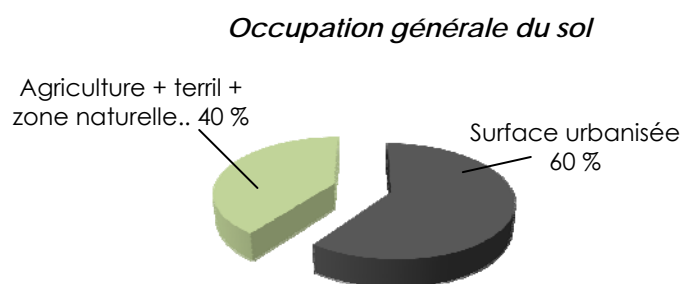
2.1 Occupation du sol

Le périmètre d'étude considéré s'appuie, à partir du travail d'inventaire déjà réalisé, sur des grandes limites ayant une importance dans la perception de cet EPMP (à l'Est l'urbanisation d'Hénin-Beaumont, au Sud les champs ouverts du début de la plaine cultivée de la Gohelle, à l'Ouest l'urbanisation de Méricourt, Sallaumines et Noyelles sous Lens, au Nord l'A 21 et l'urbanisation d'Hénin-Beaumont).
Ces grandes limites seront par la suite affinées au travers du « bornage » de l'EPMP, en synthèse.

L'EPMP de Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy est composé en majeure partie de paysages urbains (60% de sa superficie totale), cette masse urbaine trouve une certaine homogénéité dans la cohabitation d'un bâti minier et non-minier. Récemment de nombreuses dents creuses se sont urbanisées, ce phénomène est toujours en route, les quelques poches non-bâties ou friches disparaissant. Cette urbanisation se fait de moins en moins dense en descendant vers le Sud, où elle est ponctuée de zones agricoles, jusqu'à disparaître pour laisser place aux paysages agricoles ouverts de la plaine cultivée de la Gohelle.

Dans cette composition générale, cet EPMP est fortement marqué par l'activité minière (30%). Dans cette occupation induite par l'activité minière, les cités minières forment une part importante, 15 %, les terrils et les friches (Cokerie de Drocourt, lavoir de Fouquières...) occupent au total plus de 10 % du sol, des grandes emprises qui marquent fortement le paysage.

A noter aussi l'emprise des cavaliers, qui est relativement importante sur cet EPMP, 1.5%, un chiffre qui illustre l'importance du réseau encore existant à travers tout l'EPMP.



Coron de la cité Nouméa



Nationale 43 un axe structurant



Voie ferrée Sallaumines- Hénin Beaumont



Hénin Beaumont



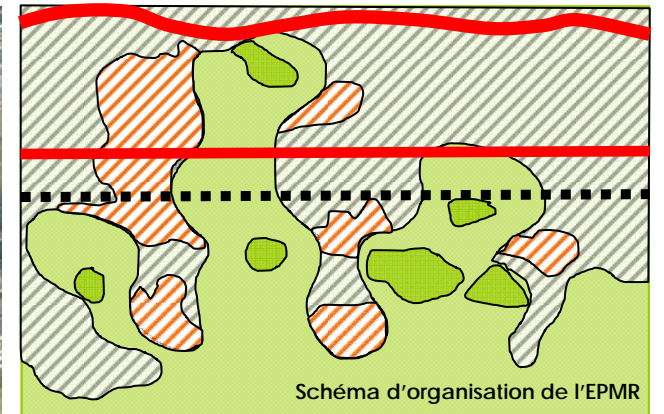
Projets de construction

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.2 Structures et identités paysagères

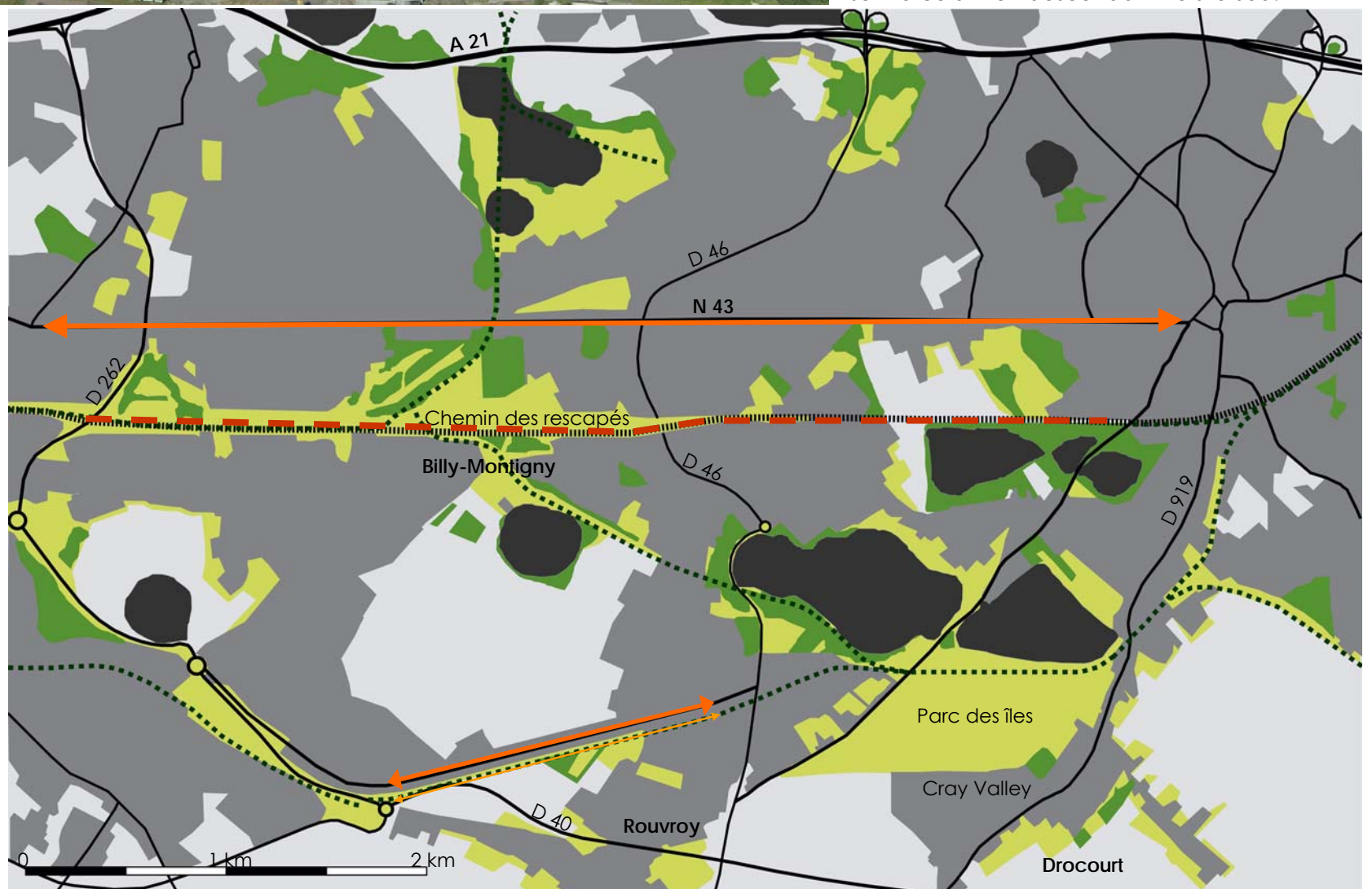
La structure du paysage de l'EPMR est marquée par un contraste entre urbain et agricole, qui malgré la dominante bâtie des paysages, reste très importante. En effet l'EPMR se situant à l'interface de deux grands paysages (cœur urbain de la Gohelle et plaine cultivée de la Gohelle), il est intéressant de mettre en évidence l'effet de transition que l'on peut rencontrer en de nombreux endroits. La masse urbaine formée par les bourgs d'Hénin-Beaumont, Billy-Montigny, Rouvroy..et l'urbanisme minier résulte de paysage très densément urbanisé, mais le socle paysager de l'avant mine, très rural garde encore des vestiges, de nombreuses poches agricoles persistent dans le tissu urbain. A ces aérations agricoles s'ajoute des respirations créées par les friches, notamment de la cokerie de Drocourt, et l'emprise actuelle du chemin des rescapés, qui en lien avec les nombreux cavaliers boisés ou végétalisés viennent créer un trame non bâtie assez riche et développable.



L'EPMR se divise en deux zones distinctes: une partie Nord très urbaine dense et fermée formant l'extrême sud du paysage du cœur urbain de la Gohelle, et une partie Sud agricole et ouverte marquant le début des paysages de la plaine cultivée de la Gohelle.

Les deux zones ne sont pas cloisonnées pour autant, l'EPMR marque la zone de transition entre ces deux paysages, une transition progressive dans laquelle les deux éléments se rencontrent et cohabitent, le tissu urbain s'aérant et se morcelant en descendant vers le Sud.

Vue aérienne de l'ancienne cokerie de Drocourt avant aménagement (source Ph. Fruitier Altimage) mettant en évidence la mosaïque de l'EPMR: friche, tâche urbaine, poches agricoles et le réseau de cavaliers très lisible, qui relie les différents éléments de l'EPMR.



Futur parc des îles sur la cokerie de Drocourt



Terril 101 et 84 depuis une poche agricole



Des cavaliers qui draine tout l'EPMR



Chemin rural près cité d'Artois



2. L'identité minière dans le paysage actuel

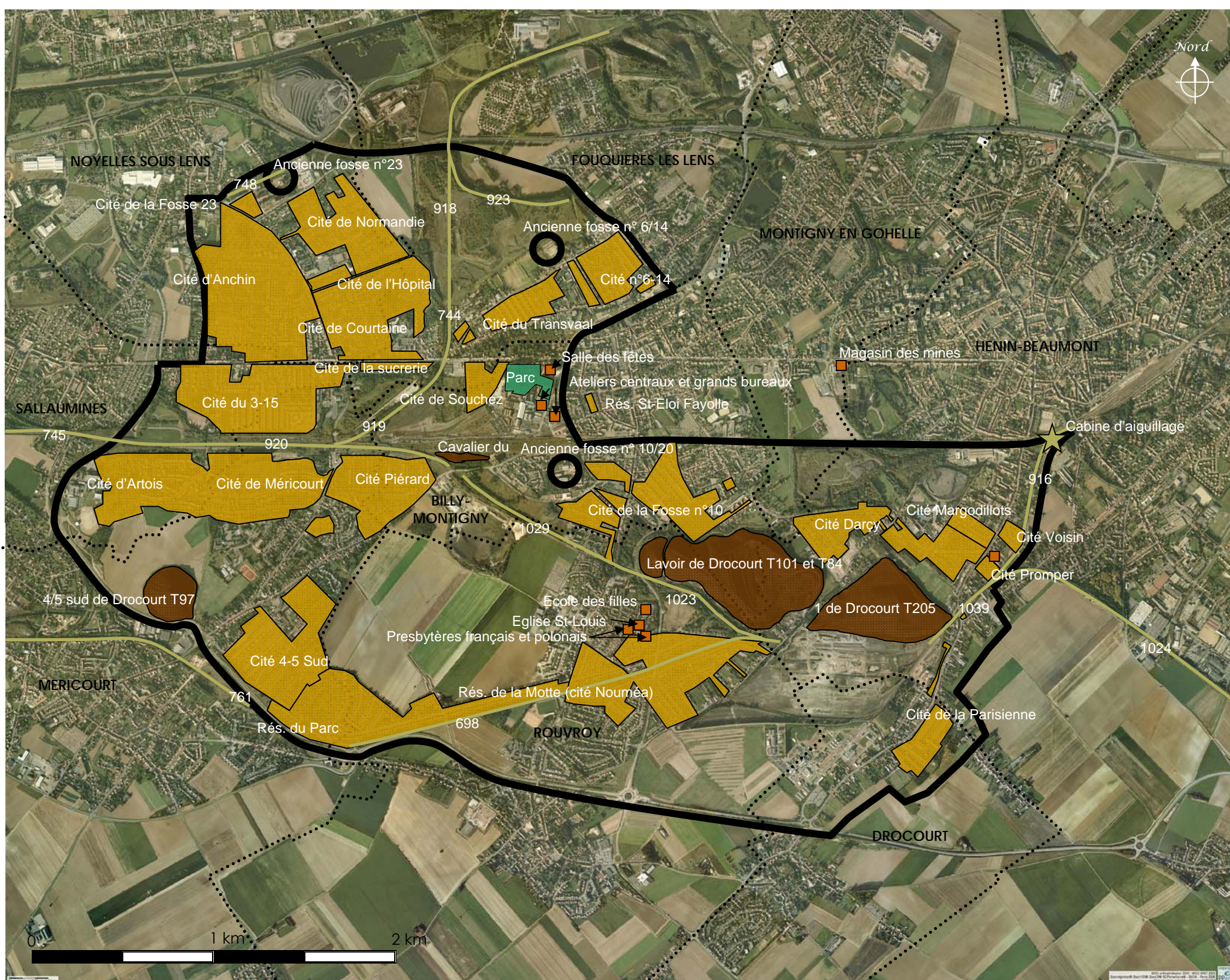
2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier







Les éléments patrimoniaux de cet EPMR sont assez regroupés et denses. L'urbanisme minier est venu conforter l'urbanisation des pôles urbains existants pour aujourd'hui former une masse urbaine homogène. Le patrimoine minier est ici très complet et diversifié : 5 cités minières exceptionnelles, encore de nombreux camus, des fosses certes pas intégrés mais encore pour la plupart lisibles, des terrils coniques et plats, des friches en réhabilitation, et un réseau de cavalier encore très lisible. Un patrimoine au potentiel très intéressant mais qui mérite une attention quand à la maîtrise de l'urbanisation, les pressions foncières de cet EPMR étant très fortes et ayant déjà dénaturés de nombreux éléments.


TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.



Éléments liés à l'exploitation minière

- | | |
|--|--|
|  Production |  Habitat |
|  Terrils |  Equipements collectifs |
|  Infrastructures |  Patrimoine naturel et paysager |

 Limite de l'EPMR (détaillée en synthèse)

 Limite communale

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE						
CATEGORIE	TYPE D'EDIFICE		NOM DE L'EDIFICE	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES
Production	Fosse		Ancienne fosse n° 10/20	BILLY-MONTIGNY		
			Ancienne fosse n° 6/14	FOUQUIERES-LEZ-LENS		
			Ancienne fosse n°23	NOYELLES SOUS LENS		
	Bâtiment d'exploitation		Ateliers Centraux et Services Centraux	BILLY-MONTIGNY		
	Grands bureaux		Grands bureaux	BILLY-MONTIGNY		Bâtiments du BRGM
Terrils	monumental, signal et mémoire		1 de Drocourt T205	HENIN-BEAUMONT		
	monumental et signal		Lavoir de Drocourt T101 et T84	HENIN-BEAUMONT	BILLY-MONTIGNY	
	signal et mémoire		4/5 sud de Drocourt T97	MERICOURT		
	Autre		Cavalier du 10 T239	BILLY-MONTIGNY		
Infrastructure	Cavaliers		Cavalier 919	BILLY-MONTIGNY	FOUQUIERES-LES-LENS	
			Voie ferrée 1029	BILLY-MONTIGNY	MERICOURT	
			Cavalier 698	HENIN-BEAUMONT	ROUVROY	
			Voie ferrée (cavalier drocourt - billy au bas du terri 84-101) 1023	HENIN-BEAUMONT	ROUVROY	
			Voie ferrée 1024	HENIN-BEAUMONT		
			Faisceau ferroviaire 1039	HENIN-BEAUMONT		
			Cavalier(ancien carreau de fosse) du 4/5 sud 761	MERICOURT	ROUVROY	
			Cavalier 920	MERICOURT	SALLAUMINES	
			Cavaliers du Lavoir de Fouquières 744, 918 et 923	FOUQUIERES-LEZ-LENS		
		Portion de cavalier de la fosse 23 n°748	NOYELLES SOUS LENS			
	Bâtiments		Cabine d'éguyage du cavalier 916	HENIN-BEAUMONT		
Ouvrage d'art		passage sous voie ferrée			au niveau de l'ancien pont reliant les cavaliers 745 et 920	
Habitat	Exceptionnelle	Jardin	Cité Darçy	HENIN-BEAUMONT		
			Rés. du Parc	MERICOURT		
			Rés. de la Motte	ROUVROY		
	Remarquable	Corons	Cité de la Fosse n°10	BILLY-MONTIGNY	ROUVROY	
			Cité de la Parisienne	DROCOURT	HENIN-BEAUMONT	
			Cité Voisin	HENIN-BEAUMONT		
	Témoin	Cité pavillonnaire	Cité Promper	HENIN-BEAUMONT		
			Cité du Transvaal	FOUQUIERES-LEZ-LENS		
			Cité Piérard	MERICOURT	BILLY-MONTIGNY	
		Cité moderne	Cité de Courtaine	NOYELLES SOUS LENS		
			Cité de l'Hôpital	FOUQUIERES-LEZ-LENS	NOYELLES SOUS LENS	
			Cité de Normandie	FOUQUIERES-LEZ-LENS	NOYELLES SOUS LENS	
			Cité de la Fosse 23	NOYELLES SOUS LENS		
			Cité d'Anchin	NOYELLES SOUS LENS		
			Cité de Méricourt	MERICOURT	SALLAUMINES	
			Cité d'Artois	SALLAUMINES		
			Cité Margodillots	HENIN-BEAUMONT		
			Cité de la sucrerie	FOUQUIERES-LEZ-LENS		
			Cité de Souchez	FOUQUIERES-LEZ-LENS		
			Cité n°6-14	FOUQUIERES-LEZ-LENS		
Cité 4-5 Sud	MERICOURT					
Corons		Rés. St-Eloi Fayolle	BILLY-MONTIGNY			

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE						
CATEGORIE	TYPE D'EDIFICE	NOM DE L'EDIFICE	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES	
Habitat (suite)	Maison d'ingénieur / d'employé	Maison d'ingénieur de la cité de la fosse n°10	BILLY-MONTIGNY			
		Maison d'ingénieur de la cité de Souchez sur la RN43	FOUQUIERES-LEZ-LENS			
		Maison d'ingénieur de la cité voisin	HENIN-BEAUMONT			
Équipement collectif	Edifice religieux	Presbytère polonais	ROUVROY			
		Presbytère français	ROUVROY			
		Eglise Sainte-Barbe	DROCOURT			
		Eglise Saint-Henri de la Cité Promper	HENIN-BEAUMONT			
		Chapelle polonaise privée de la Cité 4/5 Sud	MERICOURT			
		Eglise St-Louis	ROUVROY			
	Hôtel de ville	Mairie	HENIN-BEAUMONT			
	Ecole	Ecole de la cité de la fosse 10	BILLY-MONTIGNY			
		Ecole de la Cité de la Parisienne	DROCOURT			
		Ecole de la cité margodillot	HENIN-BEAUMONT			
		Ecole de la Cité 4/5 Sud - Mermoz	MERICOURT			
		Ecole de la Cité Nouméa	ROUVROY			
	Autre équipement	Centre d'activités culturelles et de loisirs (ancienne école des filles)		ROUVROY		
			Salle des fêtes	BILLY-MONTIGNY		Espace culturel Léon Delfosse
		Magasin des mines	BILLY-MONTIGNY		Anciens magasins sur la RN 43	
		Sécurité Sociale Minière	Dispensaire SSM	BILLY-MONTIGNY		581 et 582
			Dispensaire SSM	DROCOURT		457
			Dispensaire SSM	HENIN-BEAUMONT		467
			Dispensaire SSM	MERICOURT		625 et 626
	Dispensaire SSM		ROUVROY		637	
Dispensaire SSM	FOUQUIERES-LEZ-LENS		564 et 660			
Dispensaire SSM	NOYELLES SOUS LENS		468			
Monument commémoratif	Monument des femmes de mineurs	BILLY-MONTIGNY		Avenue des grands bureaux en mémoire des manifestations des femmes face à l'occupant Hitlérien		
	Nécropole du 10 mars 1906	MERICOURT		Stèle commémorative de la catastrophe de Courrières		
Patrimoine naturel et paysager	Parc	Parc des mines	BILLY-MONTIGNY		Parc à proximité de la salle des fêtes	
		Parc de la cité de la fosse 10	BILLY-MONTIGNY		Parc pour enfants sur une frange de la cité aux pieds du T101	
	Alignement remarquable	Alignement de platanes érables	HENIN-BEAUMONT		Boulevard des Frères Leterme	

ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE					
CATEGORIE	TYPE D'EDIFICE	NOM DE L'EDIFICE	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES
Équipement collectif	Hôtel de ville	Mairie	BILLY-MONTIGNY		
	Centre social	Centre social de Billy-M	BILLY-MONTIGNY		
	Edifice religieux	Eglise de Billy-Montigny	BILLY-MONTIGNY		
		Gare	Gare de Billy-Montigny	BILLY-MONTIGNY	
		Gare d'Hénin-Beaumont	HENIN-BEAUMONT		
Patrimoine naturel et paysager	Parc	Coulée verte le long du cavalier 920	SALLAUMINES	MERICOURT	Zone végétalisée et boisée le long du cavalier
	Chemin	Chemin de Noyelles	MERICOURT		Chemin agricole reliant la cité d'Artois au terril 97 à travers champs
		Chemin de la pièce de Toile	ROUVROY		Chemin agricole reliant la cité Nouméa au Nord de la cité 4/5 sud

Ensemble Paysager Minier Remarquable de
Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Production



Bâtiments de l'ancienne fosse 10/20



Bâtiments de l'ancienne fosse 6/14



Ancienne fosse n°23



Grandes Bureaux



Ateliers centraux



2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Terril



Terril 205 de Drocourt, éléments important du futur parc des îles, prairies fleuries, bassins, végétation spontanée, végétation inattendue (yucca au sommet).



Terril 101 et 84 depuis la cité de la fosse 10



Partie exploitée vue depuis le terril 205



Terril 84 depuis la cité de la fosse 10



Terril 97 depuis le rond point près de la cité 4/5 sud



Terril 85 aux abords du collège Jean Macé



Terril 239, cavalier de la fosse 10 depuis le cavalier 1029

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Infrastructure



Passage vers la Nécropole du 10 mars 1906 et de la N43 des cavaliers 745, 920 et 744

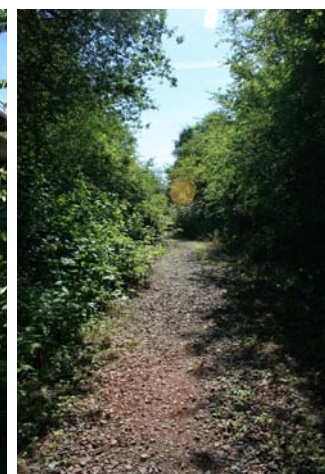
Emprise du pont ferroviaire entre les cavaliers 745 et 920



Emprise des cavaliers du Lavoir de Fouquières



Cavalier 1029 coupé par la route au niveau de la cité Piérard



Diversité d'ambiances le long du cavalier 1023



Cabine d'aiguillage



Cavalier intègre vers Cray-Valley, cavalier 916 desservant la cokerie de Drocourt



Cavalier 698 aux franges de la résidence de la motte

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Habitat

Cité Exceptionnelle



Cité jardin Darcy, Hénin-Beaumont

Vue du terril 205 depuis la cité



Cité jardin Résidence du parc, Méricourt



Cité jardin de la Motte, Rouvroy

Vue sur l'église de la cité



Corons de la cité de la fosse 10, Billy-Montigny, avec vue sur le terril 84



Corons de la cité de la Parisienne, Drocourt

Ensemble Paysager Minier Remarquable de
Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Habitat (suite)

Cité Remarquable



Cité jardin Voisin, Hénin-Beaumont



Cité jardin Promper, Hénin-Beaumont

Cité pavillonnaire du Transvaal, Fouquières



Cité pavillonnaire Piérard, Méricourt

Cité pavillonnaire d'Anchin, Fouquières



Cité pavillonnaire de Courtaîne, Noyelles-sous-Lens



Cité moderne de l'Hôpital, Fouquières et Noyelles-sous-Lens

Ensemble Paysager Minier Remarquable de
Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Habitat (suite)

Cité témoin



Cité moderne de Normandie, Fouquières et Noyelles



Cité moderne de la fosse 23, Noyelles



Cité pavillonnaire de Souchez, Fouquières et Billy-M



Cité pavillonnaire des Margodillots, Hénin-Beaumont



Cité pavillonnaire de la sucrerie, Fouquières



Cité pavillonnaire n°6-14, Fouquières



Cité Pavillonnaire 4-5 Sud, Méricourt



Corons de la Résidence Saint Eloi Fayolle, Billy-M



Cité moderne de Méricourt, Méricourt



Cité moderne d'Anchin, Noyelles



Ensemble Paysager Minier Remarquable de Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Habitat (suite)

Maison d'ingénieur, d'employés



Cité de la fosse 10



Sur la Nationale 43, Fouquières



Cité Voisin, Hénin-Beaumont

Équipement collectif

Édifice religieux



Eglise Saint-Louis de la cité Nouméa



Presbytère français de la cité



Presbytère polonais de la cité



Eglise Sainte Barbe de la cité de la Parisienne et son parvis au centre de la cité



Eglise Saint Henri de la cité Margodillots, et presbytère



Chapelle polonaise privée, cité 4/5 sud



Chapelle polonaise Ste Cécile

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Équipement collectif

École et autre équipement



Ancienne école des filles de la cité Nouméa



École Vaillant Couturier de la cité Nouméa

École de la fosse 10



Ancienne salle des fêtes de Billy-Montigny



Magasin des mines de Courrières, Billy-Montigny



Sécurité Sociale Minière



SSM 564



SSM 625

Monument commémoratif



Monument des femmes de mineurs, Billy-M



Nécropole de 1906

Patrimoine naturel et paysager



Parc des mines, Billy-Montigny



Parc de jeux cité fosse 10



Alignement de platane rue des frères Leterne

Ensemble Paysager Minier Remarquable de
Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Equipement collectif



Hôtel de ville de Billy-Montigny



Centre social de Billy-Montigny



Eglise de Billy-Montigny



Gare de Billy-Montigny



Gare d'Hénin Beaumont

Patrimoine naturel et paysager



Chemin rural près cité d'Artois



Chemin rural de la pièce de Toile



Coulée verte le long du cavalier 920

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

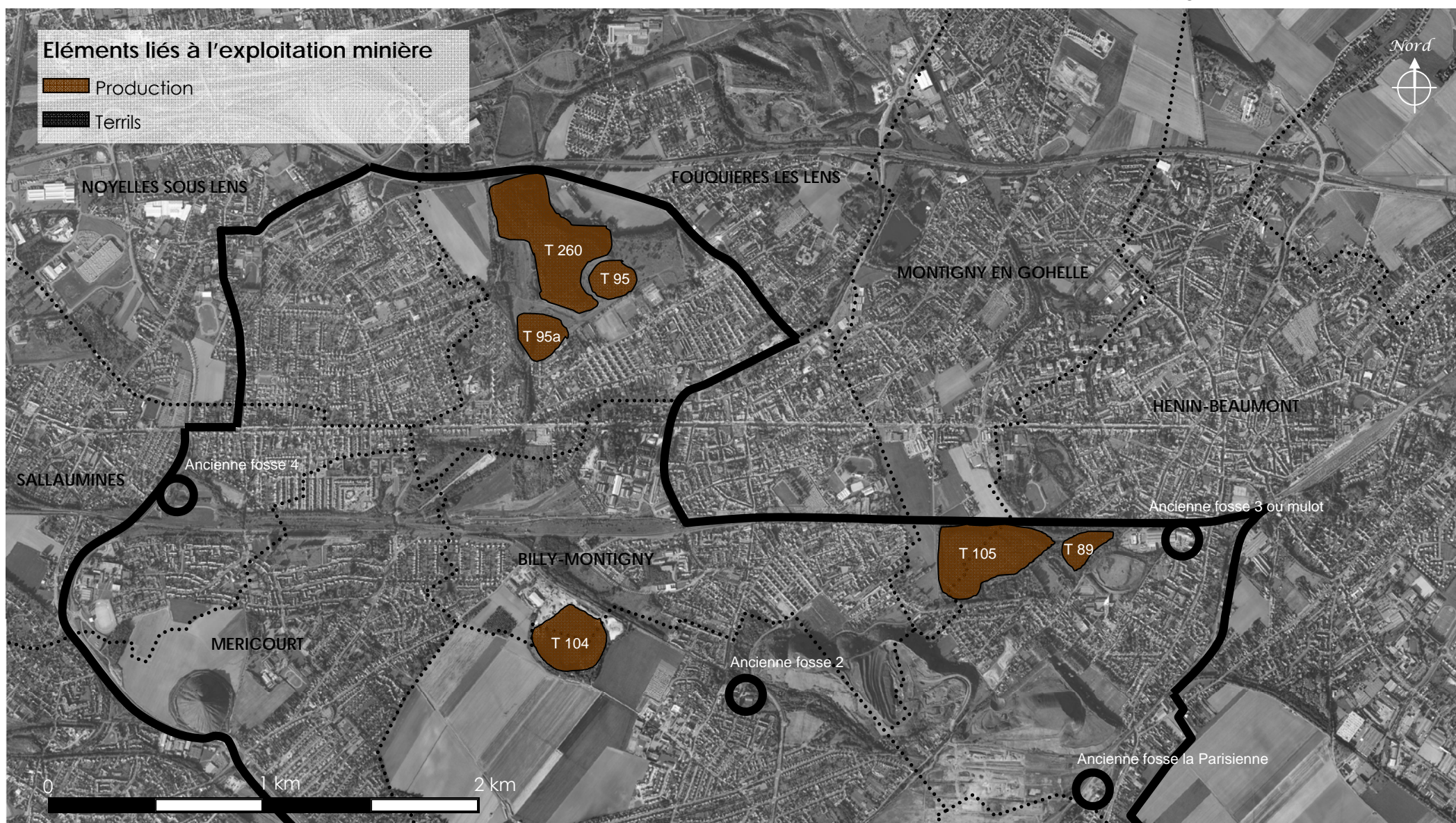
Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

ELEMENTS EN PARTIE PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement, perturbent leur évidence dans le paysage actuel.

ELEMENTS PEU PERCEPTIBLES OU TROP DENATURES POUR ETRE COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement induisent une identification difficile dans le paysage actuel.



ELEMENTS EN PARTIE PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement, perturbent leur évidence dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE				
CATEGORIE	TYPE D'EDIFICE	NOM DE L'EDIFICE	COMMUNE	IDENTIFIANT
Production	Fosse	Ancienne fosse La Parisienne	HENIN BEAUMONT	ateliers et bâtiments détruits en juin 2009 reste le bâtiment d'exploitation facilement reconnaissable
		Ancienne fosse n°2	ROUVROY	Lotissement en construction sur le puits reste ateliers



Ancienne fosse la Parisienne en Juin 2009, ne reste plus qu'actuellement le bâtiment d'extraction



Ancienne fosse 2 de Rouvroy, quelques bâtiments, emprise en projet de construction d'un lotissement, le puits se retrouvant au milieu d'un rond point.

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

ELEMENTS PEU PERCEPTIBLES OU TROP DENATURES POUR ETRE COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement induisent une identification difficile dans le paysage actuel.

CATEGORIE	TYPE D'EDIFICE	NOM DE L'EDIFICE	COMMUNE	COMMUNE 2	IDENTIFIANT
Production	Fosse	Ancienne fosse 3 ou mulot	HENIN BEAUMONT		Reste bâtiment d'entrée et emprise
		Ancienne fosse 2	BILLY-MONTIGNY		Reste bâtiments et plaque de puits
		Ancienne fosse 4	SALLAUMINES		Reste l'emprise coupée par la route et entrée , portail, mur
Terrils	nature	6 bis dourges est T105	HENIN-BEAUMONT	BILLY-MONTIGNY	
		3 est de Dourges T089	HENIN-BEAUMONT		
		Lavoir de Fouquières T095	FOUQUIERES LEZ LENS		Terril en grande partie colonisé par la végétation
	monumental, nature et loisirs	Lavoir de Fouquières T095a	FOUQUIERES LEZ LENS		Terril en grande partie colonisé par la végétation
		Lavoir de Fouquières T260	FOUQUIERES LEZ LENS		Terril en grande partie colonisé par la végétation
	autre	10 Sud de Courrières T104	BILLY-MONTIGNY	ROUVROY	

Production, fosse



Ancienne fosse 3 ou mulot, reste entrée, bureaux et emprise



Ancienne fosse 2 de Billy

Terrils



Terril 260 et 95 depuis la cité de Normandie



Terril 105 depuis une perpendiculaire à la N43



Terril 104



Terril 89

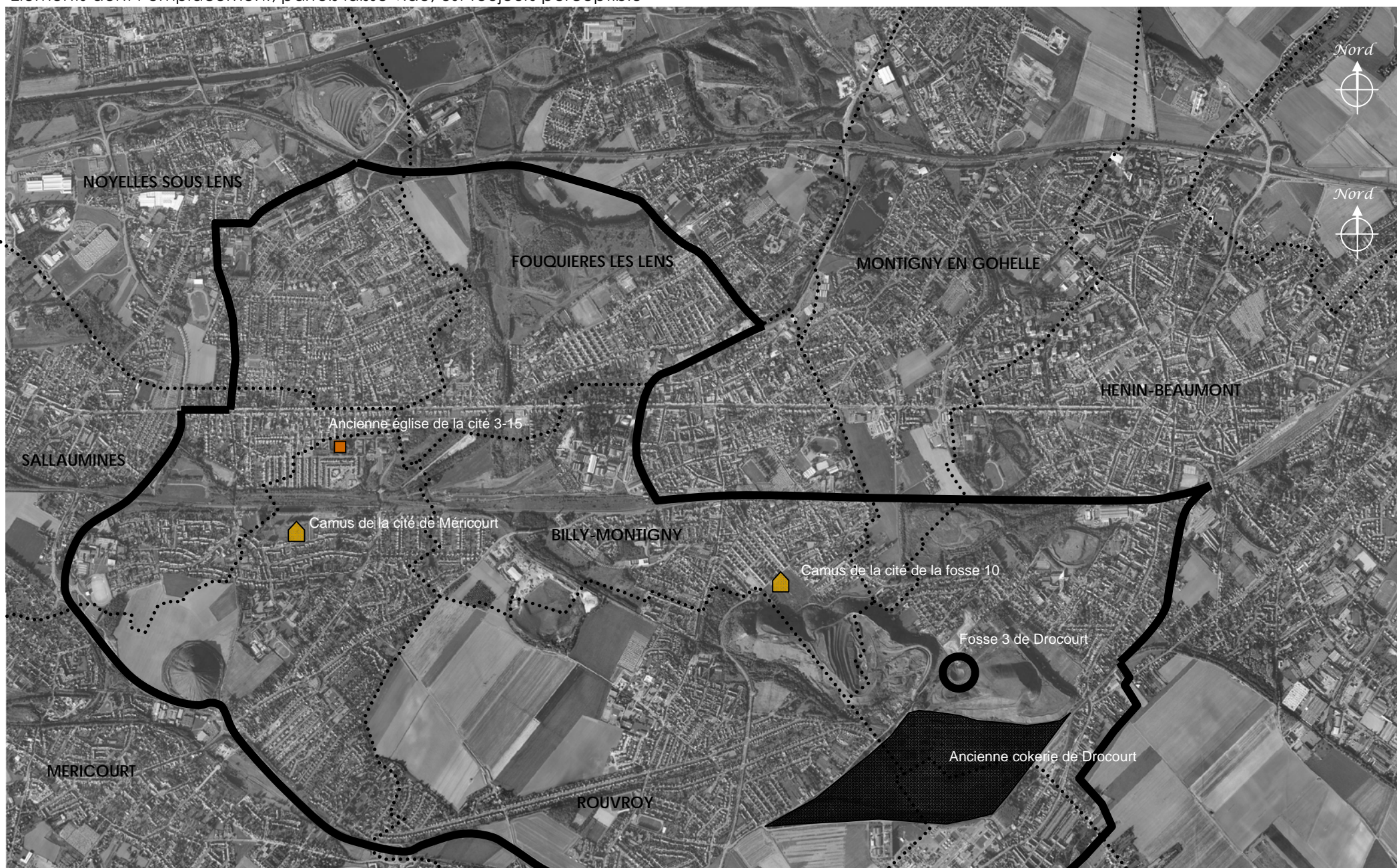
2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial





Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

ELEMENTS RECEMMENT DISPARUS

Éléments dont l'emplacement, parfois laissé vide, est toujours perceptible



Éléments liés à l'exploitation minière

	Production		Limite de l'EPMR (détaillée en synthèse)
	Habitat		Limite communale

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

CATEGORIE	TYPE D'EDIFICE	NOM DE L'EDIFICE	COMMUNE	COMMUNE 2	IDENTIFIANT
Production	Cokerie	Cokerie de Drocourt	DROCOURT	HENIN-BEAUMONT	Reste l'emprise de l'ancienne cokerie aujourd'hui en cours d'aménagement d'un parc urbain, le parc des îles
	Fosse	Ancienne fosse n°3 de la concession de Drocourt	HENIN BEAUMONT		Reste la plaque du puits
Habitat	Camus	Camus de la cité de Méricourt	MERICOURT		Détruit en voie de construction
		Camus de la fosse 10	BILLY-MONTIGNY		Détruit en voie de construction
Équipement collectif	Edifice religieux	Eglise de la cité 3-15	MERICOURT		Edifice détruit, emprise en attente de construction de logements HQE

Ensemble Paysager Minier Remarquable de
Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial



Ancienne cokerie de Drocourt, en cours de réhabilitation avec la création du parc des îles, vue du terril 205



Détails d'aménagements du parc des îles



Plaque du puits n°3

Ancienne fosse 3 de Drocourt



Anciens camus cité de la fosse 10



Anciens camus cité de Méricourt



Emplacement de l'église de la cité 3-15



2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions

Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en Juin 2009

Etant donné la faible topographie des lieux et le densité de l'urbanisation, les vues sont souvent courtes, néanmoins quelques éléments sont souvent visibles dans l'axe des rues des cités, où lorsque les poches agricoles offre une ouverture visuelle, c'est le cas des terrils 97, 84 et 101. L'EPMR présente de nombreuses zones en points haut permettant de mettre en valeur bon nombre d'éléments, c'est le cas de certains cavaliers en talus, des terrils en général et particulièrement les terrils 205 et 101 qui offre un panorama remarquable à 60° au cœur du bassin minier.

4 types de points de vues peuvent être distingués :

* 1. Panorama remarquable (sur l'EPMR et sur les EPMR voisins) :

Les terrils 205 et 101 offre une vue panoramique à 360° sur l'EPMR et bien au-delà. Les abords dégagés du terril et le relief plat du territoire permettent une profondeur de vue de plusieurs dizaines de kilomètres.

* 2. Panorama d'intérêt sur l'EPMR et ses abords

Ces points de vues sont localisés sur les limites de l'EPMR, là où les cultures « ouvertes », permettent un dégagement suffisant pour appréhender une partie de l'EPMR, et à l'intérieur, lorsqu'une friche ou un champs offre un recul suffisant ou une position dominante.

↔ 3. Perspective ou axe monumental

La N43 offre une perspective très longue, formant un axe structurant important, l'aménagement du chemin des rescapés le long de la voie ferrée est à plus petite échelle aussi remarquable, de même que le boulevard des Italiens dans la cité Nouméa joue avec le relief et offre une perspective intéressante dans les deux sens.

< 4. Cône de vue et axe de découverte sur un ou plusieurs élément(s) d'intérêt patrimonial de l'EPMR

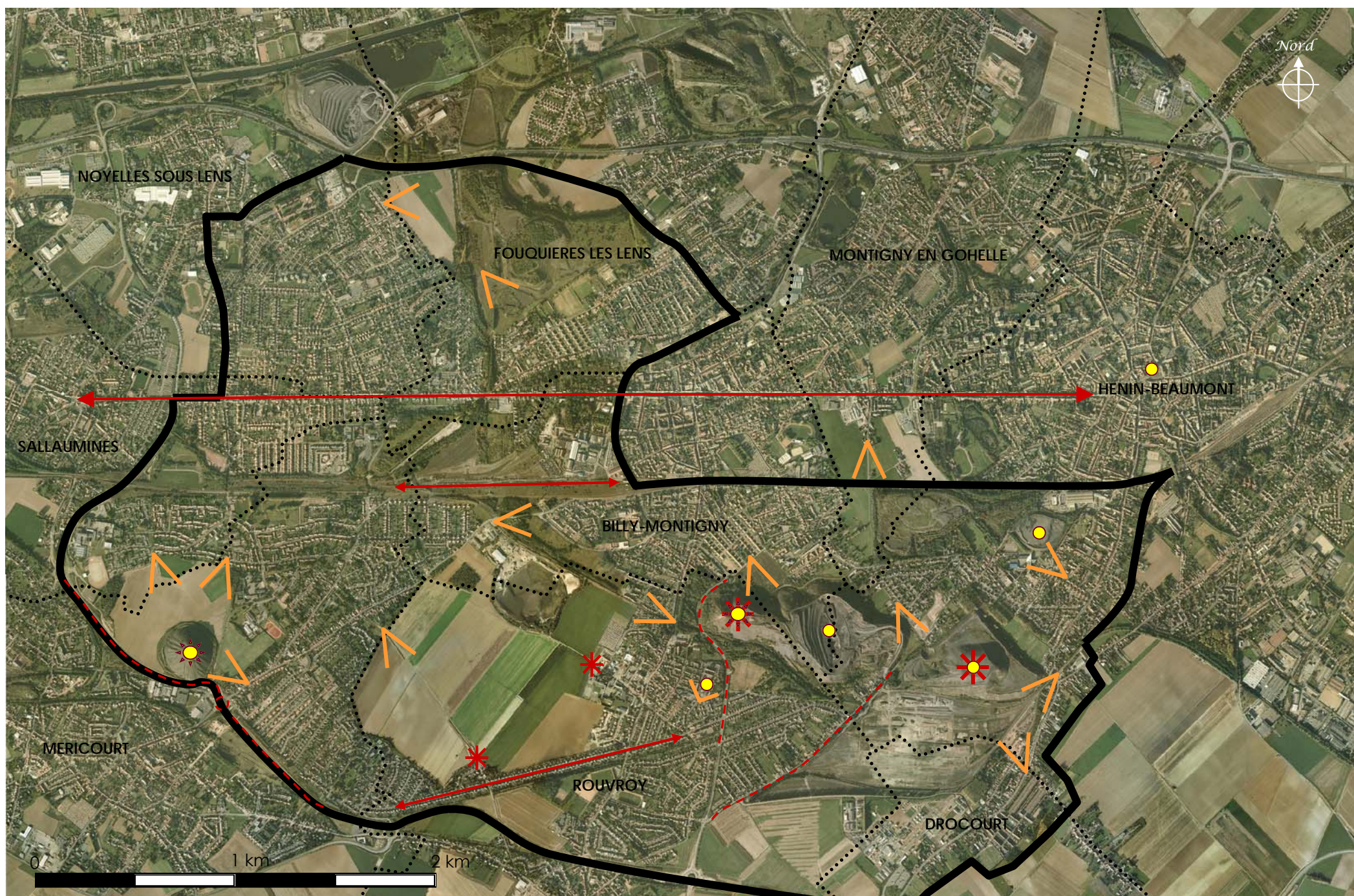
Ils sont assez nombreux et sont essentiellement localisés au sein des cités minières dans l'axe des rues ou sur leurs limites avec les parcelles cultivées (au niveau des « poches »). Ils cadrent des perspectives sur un éléments d'intérêt patrimonial, le plus souvent un terril, l'entrée de l'ancien carreau de fosse, ou un équipement.

— Certains axes offre une vue longue de ces points de vue. Ils proposent soit des « fenêtres », soit une ouverture quasi continue sur des éléments d'intérêt patrimonial. C'est le cas de plusieurs routes situées en bordure de cités ou en pieds de terrils.

☀ 2 types de point de repère sont identifiés :

☀ 1. Les points de repères perceptibles depuis de nombreux endroits de l'EPMR, et au-delà. Les terrils 97 et 84.

● 2. Les points de repères perceptibles dans un périmètre plus restreint, bien souvent celui du quartier. On peut y trouver les clochers situés sur l'EPMR (église de la cité Nouméa) et les terrils plats, moins hauts que les coniques mais très imposants dans le paysage, terrils 205 101 et 85. Le clocher de l'église d'Hénin Beaumont est hors périmètre mais est très présent sur la partie Est de l'EPMR.



2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions

Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en Juin 2009

Panorama remarquable	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Terril 205	HENIN-BEAUMONT		Vue à 360° sur plusieurs dizaines de kilomètres un panorama exceptionnel au centre Est-Ouest du Bassin minier
Terril 101	ROUVROY		Point de vue non analysé dans cette étude mais ayant fait l'objet d'une fiche dans l'identification des points de vue du bassin minier

Panorama d'intérêt sur l'EPMR	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Chemin de la pièce de toile	ROUVROY		Un point de vue intéressant au cœur de l'EPMR qui offre une vue dégagée sur les terrils 97, 84 et 101
Rue du 8 mai	ROUVROY		Une vue dégagée au cœur de l'EPMR sur les franges des cités 4/5 sur, du par cet Nouméa, le terril 104 et la silhouette du terril 97

Perspective et axe monumental	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Nationale 43	SALLAUMINES	MERICOURT...	Cette axe structurant parfaitement rectiligne sur ce tronçon traverse d'Ouest en Est l'EPMR, et forme une vitrine sur de nombreuses façades de cités minières
Chemin des rescapés	BILLY-MONTIGNY		Ancienne emprise ferroviaire aménagée en mémoire de la catastrophe de Courrières, une perspective d'environ 1km qui retrace le chemin des rescapés du coup de grisou du 10 mars 1906
Boulevard de la fosse 2 ou des Italiens	ROUVROY		Axe de plus d'un km dans la cité Nouméa avec une vue en perspective sur les terrils de Drocourt

Axe de découverte d'éléments d'intérêt patrimonial	Commune 1	Commune 2	Commentaires
D 262	MERICOURT		Route offrant une vue intéressante aux pieds du terril 97
D 46	ROUVROY		Route traversant la cité Nouméa puis offrant une vue dégagée sur les terrils 84 et 101,
Rue Gustave Delory	DROCOURT	HENIN-BEAUMONT	Route en bordure du terril 205 offrant une vue dégagée sur le terril

Point de repère à l'échelle de l'EPMR	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Terril 84, 101	ROUVROY		Terril conique visible en de nombreux points de l'EPMR
Terril 97	MERICOURT		Point le plus haut de l'EPMR

Point de repère à l'échelle locale	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Terril 205	HENIN-BEAUMONT		Élément massif souvent mis en lumière quand la vue se dégage ou dans les cités dans la perspective d'une rue
Terril 85	HENIN-BEAUMONT		Terril entouré d'urbanisation, souvent visible dans l'axe des rues à proximité
Eglise Saint Louis	ROUVROY		Élément visible en plusieurs points de la cité Nouméa et de l'EPMR
Eglise Saint Martin	HENIN-BEAUMONT		Appelé aussi Cathédrale des mineurs, le clocher est visible en de nombreux points de l'Est de l'EPMR

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en JUIN 2009

PANORAMA REMARQUABLE, DEPUIS LE SOMMET DU TERRIL 205 DE DROCOURT : VUE A 360°



PANORAMA D'INTERET SUR L'EPMR ET SES ABORDS



Point de vue d'intérêt sur T97 et 104 depuis le chemin les vingt quatre



Point de vue d'intérêt sur T97, 84 et 101 depuis le chemin de la pièce de toile

Ensemble Paysager Minier Remarquable de
Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en JUIN 2009



PERSPECTIVE ET AXE MONUMENTAL



Nationale 43



Chemin des rescapés



Perspective sur T 101 boulevard des Italiens, cité Nouméa

Ensemble Paysager Minier Remarquable de
Billy-Montigny · Drocourt · Hénin-Beaumont · Méricourt · Rouvroy

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en JUIN 2009

AXE DE DECOUVERTE D'ELEMENTS D'INTERET PATRIMONIAL



Eglise de la cité Nouméa vue depuis la D46



T 101 et 84 depuis la D46 et la cité Nouméa



Terril 97 depuis le rond point cité 4/5 sud sur la D 262



D 262, vue sur l'ancienne cokerie de Drocourt

CÔNE DE VUE D'INTERET



Vue depuis le chemin de Drocourt sur T 105 101 et 84



Axe du cavalier 1023



Cavalier vers Cokerie de Drocourt



Terril 84 depuis T 260



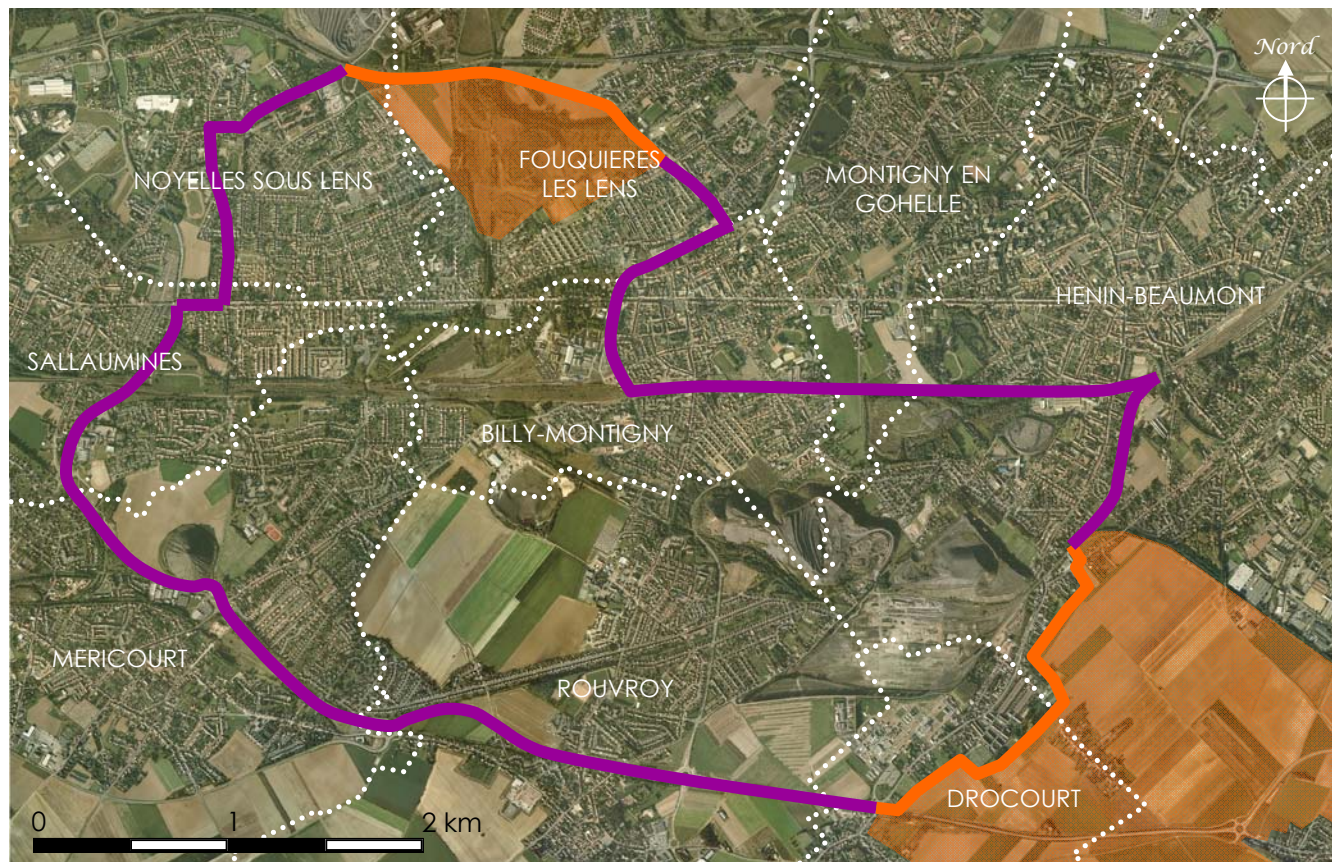
Terril 97 depuis cité d'Artois

3.1 Limites

Les limites de l'EPMR se dessinent à partir de différents critères liés à la perception, l'histoire ou à l'occupation du sol.

- Sur une partie Nord-Est, l'EPMR est délimité par la masse urbaine dense (non minière) d'Hénin-Beaumont, Montigny en Gohelle et Fouquières les Lens
- La limite Sud fait ressentir le basculement du grand paysage du cœur urbain de la Gohelle au Nord, vers le paysage de la plaine cultivée de la Gohelle, avec des champs ouverts à perte de vue, la D40 matérialise cette limite.
- A l'Ouest, la D 262 forme une limite physique claire, venant prendre appui sur les cités du Parc, 4/5 sud, le teril 97, la cité d'Artois, du 3-15, Anchin et de la fosse 23.
- Au Nord la D 262 rejoint l'ancien cavalier de la fosse 23, puis la rocade minière pour fermer l'EPMR.

- Limite liée à la perception
- Limite liée à une coupure physique ou une discontinuité (infrastructure)



3.2 Caractéristiques principales de l'EPMR

Cet EPMR est constitué d'un patrimoine minier très divers, dont de nombreux éléments peuvent être qualifiés d'exceptionnels, en témoigne les 5 cités minières exceptionnelles présentes sur le territoire, des tronçons de cavaliers encore intègres, des friches ayant fait l'objet de réhabilitations de qualité (parc des îles et chemin des rescapés). Malgré une dominante urbaine (non minière et minière), l'EPMR présente de nombreuses potentialités quand au développement d'une trame verte (friche en attente de réhabilitation, friche réhabilités en parc urbain et paysager, poches agricoles, réseau de cavalier très lisible...)

